

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. MAI

1783.

TOME CLXV.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*

Suite des Livres nouveaux & d'affortiment
qui font à vendre à Luxembourg chez l'im-
primeur de ce Journal, à très-juste prix.

Elémens de la philosophie rurale, 12^o. La Haye
1767.

Elémens de politesse & de bienfaisance, ou de
la civilité qui se pratique parmi les honnêtes
gens, 8^o. *Liege* 1773.

Element de politique, ou recherches sur les
vrais principes d'économie sociale, 6 vol. gr.
8^o. 1773.

Elémens d'Euclide, par le P. Dechalles & aug-
mentés par Ozanam, par Mr. Audierne, in-
12^o. fig. *Paris* 1778.

Elémens de la philosophie de Newton, par Mr.
de Voltaire, 12^o. fig. *Londres. Relié en veau.*

Elise, ou l'idée d'une honnête femme, par Mr.
Lebret, 12^o. *Paris* 1766. *Relié en veau.*

Eloge du beau Sexe, par Mr. *, 12^o. 1776.**

Eloge de la folie, traduit du latin d'Erasme,
par Mr. Guedeville, 8^o. *Berlin* 1761.

Eloge de l'enfer, ouvrage critique, historique
& moral, 12^o. fig. *Londres* 1777.

Eloge funebre de Messire Claude Léger, Curé de
St. André-des-arcs, par l'Evêque de Senez,
8^o. *Malines* 1781.

Eloge de Louis, Dauphin de France, pere de
Louis XVI, 12^o. *Malines* 1781.

Encyclopédie pratique, ou établissement d'un
grand nombre de manufactures & secrets, 3
vol. 12^o. 1772.

Encyclopédie économique, ou système général
d'économie rustique, d'économie domestique
& d'économie politique, 16 vol. 8^o. *Yverdun*
1771.

Entretien de Mr. de Voltaire & de M. P, Doc-
teur en Sorbonne, sur la nécessité de la Re-
ligion chrétienne, par rapport au salut, 12^o.
Strasbourg 1772.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. MAI

1783.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Discours sur l'histoire, le gouvernement, les usages, la littérature & les arts de plusieurs nations de l'Europe, par Mr. le comte d'Albon. &c.

SECOND EXTRAIT.

LE troisieme volume où l'auteur continue à s'occuper de l'Italie, présente une multitude de jugemens sages & vrais sur l'état des lettres, non-seulement tel qu'il est dans cet ancien séjour des arts, qu'on peut re-
garder,

Journal hist. & litt.

garder, relativement au reste de l'Europe, comme leur patrie & leur terre natale, mais encore tel qu'il doit être absolument & en lui-même pour satisfaire le bon goût & une raison saine. En parlant des poètes latins que l'Italie moderne a produits, M^r. le C. d'A. réfute excellemment le paradoxe de Voltaire & d'Alembert, qu'on ne sauroit bien écrire en une langue morte. " Voltaire a dit
" que nous ne pouvions pas bien écrire en
" latin, parce que c'étoit une langue morte ; il l'a dit, & mille échos l'ont répété.
" On me permettra de ne pas penser comme lui ; j'appuie mon sentiment sur l'exemple & la raison. Il est plusieurs ouvrages
" écrits en latin par des modernes avec cette pureté que l'antiquité n'auroit pas désavouée. Et pourquoi seroit-il impossible d'y
" atteindre en se pénétrant de la diction des anciens ? J'avoue qu'il y a beaucoup
" de difficultés à bien écrire en latin, parce que cette langue est riche, variée,
" nombreuse, pleine de tournures & d'images dont le choix demande du goût, des
" connoissances, & une grande habitude. C'est pour cela que le succès doit être
" accompagné d'une plus grande gloire ". L'illustre auteur pouvoit ajouter que les langues vivantes ne présentent pas a beaucoup près les avantages des langues mortes, comme nous l'avons fait voir, il n'y a pas longtems*.

* 15 Janv.
1783. p. 94.
106.

Quel hommage vrai & encourageant rendu aux hommes utilement & solidement éclairés, dans le parallèle suivant avec les grands &

1. Mai 1783.

5

les puissans de la terre ! “ Verone fiere
,, d’avoir produit un homme aussi justement
,, célèbre (Scipion Mafféi), lui rendit des
,, hommages qui illustrent autant cette ville
,, que le héros à qui elle les offrit. Elle
,, lui éleva dans l’académie son buste avec
,, cette inscription : *Scipioni Maffeo viven-*
,, *ti* (a), inscription bien digne de remarque :
,, elle prouve combien le génie jouit rare-
,, ment du fruit légitime de ses travaux, & elle
,, doit faire rougir les hommes de l’injustice
,, qui les lui enleve. Dans la dernière ma-
,, ladie de Mafféi, Vérone ouvrit ses tem-
,, ples, & ordonna des prieres publiques,
,, comme si la mort de ce génie étoit un
,, fléau du ciel. En effet, les Rois tombent
,, du haut de leur trône, mais ils sont rem-
,, placés; les générations passent, mais il en
,, est d’autres qui leur succèdent. Les hom-
,, mes faits pour dominer sur les esprits & ser-
,, vir de lumière aux siècles futurs, oui, ces
,, hommes laissent, en quittant la terre, un
,, vuide immense qui ne peut se remplir,
,, A la mort de Mafféi, on lui fit des ob-
,, séques solennelles, & l’on prononça pu-
,, bliquement

(a) Ce n’est guere que dans l’Etat de Venise qu’on élève des statues aux gens de mérite *encore vivans*. On en voit un autre exemple dans la statue de François Morosini, qui porte également *viventi*. Le fanatisme de secte & de parti a quelquefois prétendu imiter ce zele pour la vertu & le vrai mérite, mais ses opérations se sont toujours terminées en sottises & en farces.

„ bliquement son oraison funébre... Peu-
 „ ple juste & reconnoissant, qui répandîtes
 „ sur la tombe de cet auteur les mêmes
 „ fleurs que jette la flatterie sur les maufo-
 „ lées des Princes, oh! combien vous vous
 „ montrâtes digne de l'avoir vu naître, vi-
 „ vre & mourir dans votre sein! „

Les objets politiques ont pour nôtre voïa-
 geur autant d'attraits que les sciences; il en
 parle toujours avec intérêt & très-souvent
 avec une grande justesse. Ses éloges, même
 ceux qu'il fait des Princes les plus estima-
 bles, ne sont pas ceux d'un enthousiaste,
 ils sont modérés par des exceptions qui sup-
 posent autant de courage que de franchise.
 En parlant d'un gouvernement d'Italie, „ ce
 „ que nous avons vu, dit-il, jusqu'à pré-
 „ sent du tableau de la * * * ne mérite que
 „ des éloges; le peu qui me reste à en
 „ dire, va faire voir que l'art de flatter les
 „ hommes est étranger à cet ouvrage. Tous
 „ les sujets, quels qu'ils soient, ont des droits
 „ dont ils sont jaloux & qui sont respecta-
 „ bles. Le clergé, soit séculier, soit régú-
 „ lier, a les siens. Cependant en * * * le
 „ clergé s'estimeroit heureux d'obtenir les
 „ mêmes faveurs que les autres sujets. On
 „ les favorise aussi peu qu'on encourage le
 „ reste de la nation. Cette distinction, con-
 „ stamment marquée, paroîtroit une espece
 „ de tort dont il auroit quelque sujet de se
 „ plaindre. Mais ce n'est pas tout; on lui
 „ impose des charges inconnues; on le for-
 „ ce à des œuvres qu'il ne devoit pas resu-

„ ser de faire , puisqu'elles sont bonnes ; mais
 „ de libres qu'elles lui étoient par le droit ,
 „ l'autorité les change en obligation. Des
 „ fonds destinés à un objet sont appliqués
 „ à un autre. Pourquoi cette diversité de
 „ conduite , & quels bons effets peut-elle
 „ produire ? En accordant aux uns plus
 „ qu'ils ne demandent , faut-il priver les
 „ autres de ce qu'ils ont ? Du même prin-
 „ cipe doivent résulter toujours les mêmes
 „ conséquences , & celles-ci ne varient pas
 „ selon le rang & la condition des person-
 „ nes auxquelles il s'agit de les appliquer.
 „ La protection , la justice sont dues à tous ;
 „ on ne peut les refuser à des sujets qui ne
 „ se sont pas rendus indignes de l'une &
 „ qui réclament l'autre. Il n'est rien de plus
 „ cher aux citoyens , que de voir toujours
 „ couverts du bouclier des loix , leurs biens ,
 „ leurs libertés , leurs personnes. Le législa-
 „ teur ne peut se dispenser de regarder ces
 „ objets comme sacrés. Ce n'est pas la cause
 „ du clergé que j'embrasse : en parlant pour
 „ lui , je parle pour l'intérêt commun. Le
 „ coup qui renverse la propriété de l'un ,
 „ renverse celle de l'autre , & doit faire trem-
 „ bler tous les autres citoyens. Les circon-
 „ stances changent rapidement ; ce qu'il
 „ éprouve aujourd'hui , ce sera quelqu'autre
 „ qui l'éprouvera peut-être demain. „

On voit par le passage suivant combien le
 C. d'A. est éloigné de ce préjugé *des fots &*
des enfans , pour me servir de l'expression
 de Mirabeau , qui attribue au célibat ecclé-
 siastique

fiatique ou à d'autres causes de ce genre la dépopulation & la foiblesse de l'Espagne, le mauvais état de son commerce, de son agriculture &c. C'est dans ses transmigrations, dans ses vastes possessions d'outremer qu'il faut chercher la vraie raison d'une décadence si étonnante & si rapide. " Les Espagnols eux-mêmes font aujourd'hui convaincus que le Mexique, le Pérou & les autres colonies, loin de les enrichir & de leur procurer de grands avantages, sont les vraies causes de l'appauvrissement de l'Etat. Cette vérité qu'ils auroient attaquée autrefois comme insoutenable, ils ont si peu de peine à la reconnoître, que quand ils veulent faire sentir l'inutilité d'une chose, ils n'ont pas de proverbe plus usité que le suivant, *cela ne sert pas plus que l'argent des Indes*. Mais peut-être l'Espagne se trouve-t-elle dédommée d'un côté des sacrifices qu'elle fait, & de l'autre ne souffre-t-elle un grand mal que pour s'assurer un plus grand bien? Ce qu'elle perd dans ses Etats d'Europe, ne le trouve-t-elle pas avec une abondante compensation dans les Etats d'Amérique? Non sans doute. En se nuisant, elle n'en sert pas mieux ses colonies. Toujours plus dépourvu de laboureurs, son territoire présente presque par-tout des champs incultes ou mal cultivés; & l'Amérique n'en manque pas moins de bras qui conduisent la charue & manient le soc; les vastes friches attendent inutilement de-

1. Mai 1783. 9

„ puis deux siècles des cultivateurs. L'Es-
„ pagne déplore la chute des arts, & l'Amé-
„ rique n'a ni artistes ni artisans. L'Espagne
„ ne cesse d'affoiblir la population, & l'Amé-
„ rique ne renforce, ne soutient même pas
„ la sienne. Sans les Nègres qu'elle tire d'A-
„ frique, & les colons qui de tems en tems
„ lui viennent d'Europe, bientôt elle se
„ trouveroit presque entièrement déserte. „

Cette observation devient palpable par
l'état florissant où se trouvoit l'Espagne, tout
aussi remplie qu'aujourd'hui de maisons reli-
gieuses, sous Ferdinand, Charles-Quint &
Philippe second. Sous ce dernier l'Amérique
avoit déjà porté de grands coups à la mere-
patrie, cependant le commerce y étoit en-
core très-actif. “ Nous lisons dans un mémoi-
„ re présenté à ce Monarque par Louis
„ Valle de la Cerda, que dans la seule foire
„ de Médina, il se négocioit en lettres-de-
„ change pour la valeur de cent cinquante
„ millions d'écus. Le même auteur ajoute
„ qu'il y avoit dans le royaume plusieurs
„ autres foires qui n'étoient ni moins fré-
„ quentées, ni moins célèbres. „

En parlant de l'inquisition, ce *monstre* * au-
jourd'hui si abhorré, mais auquel l'Espagne
doit la conservation non-seulement de la vé-
ritable religion, mais encore de la tranquil-
lité de l'Etat, de la sécurité de ses Rois,
de la vie & de la fortune de ses citoyens*,
M^r. d'A. rapporte avec beaucoup d'impartia-
lité les reproches faits à cette institution, &

* 1 Avril
p. 531.

* 1. Janv.
1783. p. 13
& 17. —
1. Mai 1782.
p. 33 & aut.
cités *ibid.*

les reponses qu'on leur a opposées. Il y a entre les uns & les autres une différence bien remarquable. D'un côté ce sont des plaintes vagues, des accusations souvent répétées, mais destituées de preuves & contredites par des personnes instruites & sur-tout par les nationaux qui ont les choses sous les yeux. De l'autre ce sont des faits publics & constants, des événemens consignés dans les annales de la nation, & qu'on ne peut nier, sans afficher un entêtement ridicule. " Les
 „ défenseurs de l'inquisition soutiennent que
 „ ces déclamations sont portées à l'excès.
 „ Puisqu'on nous rappelle, disent-ils, aux
 „ annales de l'histoire, consultons-les de
 „ bonne foi. Les Albigeois, ces hommes
 „ poursuivis par l'inquisition, peut-on sans
 „ ignorance ne pas savoir ce qu'ils étoient,
 „ quand elle n'existoit pas encore, & ce
 „ qu'ils ne cessèrent pas d'être après l'érec-
 „ tion de ce tribunal? En abandonnant la
 „ foi de leurs peres, ils se déclarèrent ou-
 „ vertement les ennemis & les persécuteurs
 „ de tous ceux qui ne vouloient point l'a-
 „ bandonner. Ils demandoient audacieusement
 „ la tolérance de leurs opinions, & se fai-
 „ soient une gloire de ne pas tolérer toute
 „ autre croïance; quiconque avoit le coura-
 „ ge ou l'opiniâtreté de ne pas penser com-
 „ me eux, devoit s'attendre à épuiser dans
 „ l'occasion leur haine & leur fureur. Quels
 „ sermens ne violèrent-ils pas? Quel sang
 „ craignirent-ils de profaner? Armés
 „ contre le Souverain, soulevés contre les

1. Mai. 1783.

11

„ loix , déterminés à tout entreprendre , ils
„ rompirent à la fois tous les liens qui les
„ attachoient à la société ; là où la force ne
„ suffisoit pas , ils usoient d'adresse : ce qui
„ résistoit au fer , ils le détruisoient par le
„ feu ; les villes regorgeoient de sang , les
„ habitations étoient réduites en cendre , ils
„ pilloient les temples , massacroient les prê-
„ tres , & se portoient sans pudeur aux ex-
„ cès de la plus vile soldatesque. Rébelles ,
„ homicides , incendiaires , y a-t-il une dis-
„ proportion si grande entre les supplices
„ qu'on leur fit souffrir & les crimes dont
„ ils étoient coupables ! Le magistrat avoit
„ droit de les poursuivre , le glaive de la
„ justice les frappoit , il en abattoit un
„ grand nombre , cependant l'hydre n'expir-
„ roit pas. Si fatigué d'immoler tant de
„ victimes on se reposoit un instant , bien-
„ tôt des attentats inouis forçoient à renou-
„ veller le carnage. On se persuada que
„ l'appareil de la religion étoit plus propre à
„ contenir le peuple ; les inquisiteurs con-
„ damnerent ces hommes obstinés dans les
„ principes qu'ils s'étoient faits. Avouer son
„ erreur & la retracter , c'étoit obtenir grace
„ pour ses crimes : on ne punissoit donc de
„ l'erreur & des crimes que ces hommes bru-
„ talement intrépides qui alloient au-devant
„ des supplices & qui les bravoient. Si quelques
„ ministres de l'inquisition passèrent les bor-
„ nes de la modération , cachèrent sous le
„ voile du zele un esprit d'animosité & de
„ vengeance , si la justice dont ils étoient

„ les organes frémit de la sévérité outrée
 „ de leurs jugemens , s'ils ne mirent le ban-
 „ deau sur leurs yeux que pour ne rien dis-
 „ tinguer & frapper avec plus de sécurité ,
 „ la main fidele & vraie de l'histoire nous
 „ offre ces faits odieux ; mais ces crimes de
 „ quelques inquisiteurs font-ils les crimes de
 „ tous ? En condamnant le juge inique &
 „ l'injustice , pourquoi se croiroit-on en droit
 „ d'inculper le tribunal sur lequel l'un est
 „ assis & l'autre prononcée. „

Ces considérations générales sont suivies
 de faits particuliers d'où l'auteur fait for-
 tir toute la lumiere que l'histoire peut ré-
 pandre sur une question politique. “ Quel
 „ événement se présente tout-à-coup ? Deux
 „ hommes bouleversent la moitié de l'Euro-
 „ pe. Luther répand ses dogmes , souleve
 „ les peuples , divise les Etats , arme les
 „ Princes , & met en feu toute l'Allemagne.
 „ Calvin publie sa doctrine & déchire in-
 „ humainement le sein de sa patrie. Il étoit
 „ facile d'arrêter le mal dès sa source ; on
 „ le laisse croître , il prend son cours &
 „ porte au loin ses ravages. On tremble
 „ par-tout , on pense , mais trop tard , à
 „ le contenir , les mesures sont inutiles. Le
 „ parti des novateurs devient formidable , les
 „ déserteurs de la religion se précipitent en
 „ foule vers la réforme. La moitié de la
 „ France est armée contre l'autre moitié ;
 „ des fleuves de sang ont inondé les provin-
 „ ces ; le meme esprit de vertige gagne les
 „ autres royaumes. Il tâche de pénétrer dans

„ l'Espagne & le Portugal ; l'inquisition le
 „ repouffe avec vigueur & le met en fuite ;
 „ il revient à la charge , mais forcé de se
 „ rétirer , il se cache & attend des circonstan-
 „ ces plus favorables pour se montrer & fai-
 „ re des partisans. Cependant quelques esprits
 „ inquiets remuent en Espagne & se déclai-
 „ rent pour les nouvelles opinions ; le pas étoit
 „ franchi , ils voulurent aller plus avant.
 „ Après avoir dogmatifé dans les ténèbres ,
 „ ils se propofoient de le faire au grand
 „ jour. L'inquisition déconcerta leurs projets ,
 „ elle parla , la plûpart des innovateurs se
 „ condamnerent au silence ; elle porta quel-
 „ ques coups , ces coups ne firent pas grand
 „ bruit , & produifirent l'effet qu'elle
 „ pouvoit attendre. La difcorde éteignit fon
 „ flambeau , les difputes tomberent en naif-
 „ fant , le Souverain n'eut rien à craindre
 „ de l'inconftance & de l'incrédulité des
 „ peuples. La paix dont jouiffoit le roïau-
 „ me étoit d'autant plus douce que les agi-
 „ tations les plus violentes fecouoient en tous
 „ fens , prefque tous les autres Etats de l'Eu-
 „ rope & les menaçoient d'une chute écla-
 „ tante Qui fava pour lors l'Espagne ?
 „ L'inquisition , répondent avec confiance
 „ fes apologistes. Dire que ce roïaume ne
 „ dût fon falut qu'aux circonftances , &
 „ qu'il fût refté en paix s'il avoit eu comme
 „ la France , un Calvin , comme l'Allema-
 „ gne un Luther , un Zuingle comme la
 „ Suiffe , & comme l'Angleterre un Henri
 „ VIII , c'est affecter felon eux une igno-
 „ rance

„ rance profonde de l'histoire , & vouloit
 „ se dissimuler le país qui a donné le jour
 „ à Servet , génie hardi , turbulent , avide
 „ de nouveautés , entier dans ses sentimens ,
 „ il ne manquoit à cet Espagnol que d'être
 „ un peu plus dissimulé ou adroit pour de-
 „ venir le chef d'un parti. Impatient de met-
 „ tre au jour ses productions , il fut néan-
 „ moins assez prudent pour se cacher & se
 „ taire dans sa patrie. Comme la fureur de
 „ dogmatiser le tourmentoit , il mit les Py-
 „ renées entre lui & l'inquisition : à peine
 „ fut-il arrivé en France , qu'il y déclama
 „ avec emportement contre plusieurs points
 „ de la doctrine romaine. Ses opinions furent
 „ accueillies dans plusieurs provinces , & ce
 „ fut sur-tout parmi les sectateurs du calvi-
 „ nisme que Servet se fit un plus grand nombre
 „ de partisans. Calvin en conçut de vives
 „ alarmes , & pensa sérieusement à se dé-
 „ faire de ce fougueux adverfaire. Par son
 „ crédit & ses manœuvres secretes , il le
 „ fit arrêter à Vienne & condamner à être
 „ brûlé vif & à petit feu. Le coupable avoit
 „ trompé ses gardes & s'étoit enfui de la
 „ prison , on brûla son effigie & ses livres.
 „ Il crut trouver à Geneve un asyle assuré
 „ contre les poursuites du magistrat , il y
 „ tomba dans les flammes qu'il venoit d'é-
 „ viter (a). Un homme qui excita chez

(a) Mr. d'Albon n'oublie pas d'observer ici
 l'inconséquence de l'hérétique Calvin qui
 vouloit

„ l'étranger la jalousie d'un chef de parti ,
 „ & qui avec un peu moins de fougue ,

vouloit régler la foi des autres , & refusoit de régler la sienne sur l'autorité de l'Eglise catholique. Il est évident que le médecin espagnol avoit autant de droit de dogmatiser que l'ex-curé de Noion , & que le calvinisme n'a pas un fondateur plus infallible que le socinianisme (Voyez l'art. LENTULUS Scipio, dans le *nouv. Dict.*). « A la sollicitation de
 „ Calvin , le magistrat fit arrêter Servet , on sui-
 „ vit les formes juridiques. Les chefs d'accusa-
 „ tion parurent graves , on ne pensa plus qu'à
 „ perdre l'accusé. L'espagnol exposa son systé-
 „ me avec emphase , & le soutint avec opi-
 „ niâtreté. Il rendit furieux son adversaire , en
 „ lui reprochant en face de trahir ses senti-
 „ mens , de combattre une doctrine qu'il avoit
 „ lui-même adoptée , de décider en dernier
 „ ressort des articles de foi , & d'imiter en
 „ cela la conduite du Pape & de la Sorbonne.
 „ Ce fut là vraisemblablement son plus grand
 „ crime. On lui eut facilement pardonné le
 „ reste , mais comment lui pardonner d'avoir
 „ publiquement insulté le chef de la secte. Au
 „ grand étonnement de l'Europe , la douce
 „ la tolérante Geneve alluma le bucher , &
 „ brûla vif le coupable. Les novateurs n'u-
 „ rent alors plus de voix pour crier contre
 „ les tribunaux qui les condamnoient au mé-
 „ me supplice. Pour justifier la conduite des
 „ juges & la sienne , Calvin prouva dans un
 „ ouvrage que les Princes & les magistrats
 „ avoient droit de frapper du glaive & de punir
 „ de mort les hérétiques ; l'auteur crut
 „ donner plus de poids à ses raisons , en fai-
 „ sant approuver ses livres par Mélancton &
 „ Bullinger , qui étoient alors les deux princi-
 „ paux chefs , l'un des Luthériens en Alle-
 „ magne , l'autre des Calvinistes en Suisse. Le
 „ savant Grotius convient de bonne foi qu'après
 „ cette condamnation , les Calvinistes n'a-
 „ voient

„ auroit pu en contrebalancer le crédit ,
 „ quelle révolution n'auroit-il pas opérée dans
 „ sa patrie s'il lui eut été libre de parler ?
 „ Dans le même tems , si on en croit les
 „ panégyristes de l'inquisition (& le moien
 „ de ne pas les croire quand ils ne parlent
 „ que d'après des faits connus), le Portu-
 „ gal auroit couru de grands risques s'il n'a-
 „ voit été sous la sauve-garde de ce tribu-
 „ nal. En veillant sur la religion , il couvrit
 „ d'un bouclier impénétrable la tranquillité
 „ publique „..... On a toujours regardé en
 „ Espagne (& sans doute que la saine po-
 „ litique a dû avoir ailleurs la même ma-
 „ niere de voir) comme un mauvais citoyen
 „ & comme un perturbateur du repos public ,
 „ tout homme qui affiche des opinions con-
 „ traaires à celles qui sont reçues ; on y a
 „ toujours pensé , que jamais on ne porte
 „ atteinte à la religion , sans secouer &
 „ ébranler les fondemens du trône. C'est
 „ d'après ces idées qu'on a jetté les fonde-
 „ mens de l'inquisition. Le Roi nomme pour
 „ tous les Etats , un inquisiteur-général que
 „ le Pape confirme , & qu'il ne refuse jamais
 „ de

„ voient plus lieu de se plaindre qu'on les
 „ traitât en France comme ils avoient eux-
 „ mêmes traité Servet à Geneve. Ce qu'on
 „ conçoit avec peine , est que les magistrats
 „ & les ministres de Zurich , Bâle , Berne &
 „ Schaffouse , consultés sur cette affaire après
 „ la détention de Servet & avant sa condam-
 „ nation , répondirent unanimement que l'accu-
 „ sé méritoit la mort. „

de confirmer. Le premier officier fait le choix
 de tous les inquisiteurs subalternes, mais
 ceux-ci ne peuvent exercer leurs fonctions
 sans l'agrément du Monarque. Le grand
 inquisiteur est à la tête de la juridiction
 souveraine qui réside dans la capitale, &
 de laquelle dépendent les tribunaux des
 provinces & des villes. Le conseil-supré-
 me ratifie, change, annulle comme il le
 juge à propos, les décisions portées par les
 inquisiteurs de l'intérieur du royaume. Le
 Prince ne perd rien de son autorité, il
 modifie à son gré les peines décernées
 contre les coupables, il confine dans une
 prison, ou condamne au bannissement ce-
 lui qui devoit périr dans les flammes, en-
 fin il est pleinement libre de faire grace.
 Le grand inquisiteur a les yeux de toute
 l'Espagne fixés sur lui. S'il agissoit avec
 précipitation, par préjugé, par animosité,
 ne s'attireroit-il pas bientôt l'indignation
 de la cour & ne succomberoit-il pas sous
 le poids de la haine publique? A moins
 qu'on ne le suppose le plus audacieux des
 hommes, ne doit-il pas nécessairement
 s'observer & mesurer ses décisions? Comme
 on lui envoie chaque année l'état de tou-
 tes les personnes détenues dans les prisons
 de l'inquisition, qu'il est exactement con-
 sulté dans toutes les affaires de quelque im-
 portance, & qu'il dicte, pour ainsi dire, tous
 les arrêts, ne doit-il pas avoir soin de
 concilier la justice avec la douceur, &
 d'éviter en remplissant un ministère de ri-

I. Part. B gou

„ gueur, de se rendre odieux, les jugemens
 „ ne retombent-ils pas principalement sur
 „ lui? Comme les inquisiteurs sont tous
 „ ecclésiastiques ou religieux, ils ne pro-
 „ noncent jamais l'arrêt de mort. Quand
 „ l'accusé est trouvé coupable, on dresse
 „ & on vient ensuite lui lire un acte, qui
 „ porte en substance que le criminel con-
 „ vaincu d'hérésie, de judaïsme, de sacri-
 „ lège ou d'impiété, est livré au bras sécu-
 „ lier; & on recommande au magistrat de le
 „ traiter avec douceur; ce n'est, il est vrai,
 „ qu'une affaire de style, & le bras séculier,
 „ malgré cette recommandation, n'en épar-
 „ gne pas plus le coupable; mais celui qui
 „ abjure, obtient grâce pour la première
 „ fois, quoiqu'il n'y ait plus de pardon à
 „ espérer s'il retombe dans les mêmes fautes;
 „ & si l'accusé ne fait aucun aveu, & que
 „ la déposition des témoins ne forme pas
 „ une preuve convaincante, on rend au
 „ prisonnier sa liberté. „

Un autre objet qui fixe l'attention du
 voyageur arrêté sur l'Espagne, est la scholaf-
 tique, si décriée depuis que le grand art du
 raisonnement, le plus utile comme le plus
 digne de l'homme, a fait place à la déclama-
 tion, à ce verbiage empoulé, si fécond en
 inconséquences & en contradictions que les
 auteurs eux-mêmes ne sauroient plus se ren-
 dre un bon compte de leurs ouvrages, ni
 assortir leurs assertions à leurs principes. “ On
 „ s'est fortement élevé contre le ton des
 „ écoles, & ce n'est pas sans motif. Il est

1. Mai 1783.

19

„ à l'esprit ses agrémens, à l'imagination sa
„ chaleur, à l'éloquence ses mouvemens pa-
„ thétiques (*Oui, si on s'y attachoit exclusive-*
„ *ment & constamment; ce qui n'est cer-*
„ *tainement pas un cas ordinaire*); mais il
„ rectifie le jugement, il garantit des pièges
„ du sophisme, il apprend à lier les idées, à
„ ferrer les preuves, à former la conviction
„ sans laquelle on ne peut faire sur les esprits
„ qu'une illusion passagere. On demandoit
„ un jour à l'un des plus célèbres pré dica-
„ teurs de notre siècle *, où il avoit puisé
„ cette force, cette enchainure pressante de
„ raisonnemens qui le rapproche tant de Bour-
„ daloue; il répondit que c'étoit dans ses
„ cahiers de philosophie qu'il avoit profusée
„ pendant plusieurs années. Sans exagérer la
„ vérité, ne craignons pas de dire qu'on reti-
„ reroit de la science scholastique plusieurs
„ avantages, si on la dépouilloit des questions
„ inutiles (a) & des mots barbares dont elle
„ est enveloppée. „

* Le P.
Chapelain.

Les observations sur le Portugal présent
tent

(a) Je n'ai garde de prendre la défense de ces questions, je conviens qu'on a très-bien fait de les retrancher; mais il n'en est pas moins vrai, qu'elles avoient leur avantage, non pas par leur objet direct, souvent parfaitement frivole & ridicule, mais par l'effet qu'elles avoient sur les raisonneurs. En occupant l'activité de l'esprit humain par des discussions innocentes, on détourne ses regards des choses où ses erreurs ne peuvent être indifférentes. Quand les questions scholastiques existoient, les grandes vérités de la foi, de la

* *Eloge
funèbre de
Joseph I,
prononcé
à Lisbonne
en 1777.*

ent entr'autres objets intéressans , le portrait du
ministre fameux " qui , pour me servir des
" paroles de l'abbé Garnier * , abusant de la
" confiance & de l'autorité d'un bon Roi ,
" a pu durant l'espace de vingt ans , en-
" chaîner toutes les langues , fermer toutes
" les bouches , resserrer tous les cœurs , te-
" nir la vérité captive , mener le mensonge
" en triomphe , effacer tous les traits de la
" justice , faire respecter l'iniquité & la bar-
barie

morale , les maximes constitutives des gou-
vernemens , de la société civile & ecclésiasti-
que étoient à l'abri de la contradiction ; on
ne disputoit pas sur ces grands objets , on ne
les contesloit pas , parce que l'inquiétude na-
turelle de la raison se nourrissoit de spécula-
tions où le bonheur des hommes & les vérités
éternelles n'étoient pas compromis : au-
jourd'hui elle porte par-tout des regards té-
méraires & destructeurs , semblable , comme dit
Bayle , à ces poudres corrosives qui après avoir
consumé les chairs baveuses d'une plaie , rongent
la chair vive , carient les os , & percent
jusqu'aux moëllles. Quand la balaine dans sa fu-
reur ou dans la véhémence de ses ébats , me-
nacé de submerger quelque navire que la tem-
pête emmene dans ses eaux , on amuse ce
monstre des mers en lui jettant un tonneau
vide : occupé de cette marotte , devenue pour
lui un objet important , il laisse passer les
navigateurs , & un spectacle innocent remplace
l'aspect d'une mort inévitable. " Voilà ,
dit un homme d'esprit , une image réalisée parmi
nous : le tonneau rempli d'air est notre vieille
philosophie & si l'on veut , une bonne partie
de la vieille théologie , le monstre menaçant est
notre raison , le navire le dépôt précieux des
vérités salutaires ". (*voiez ANSELME , DUNS ,
HANGEST , SUARÈS & ST. THOMAS dans le
nouv. Dict.*)

„ barie , dominer l'opinion publique d'un
 „ bout de l'Europe à l'autre „. M^r. d'Albon
 en parle à charge & à décharge ; il loue
 l'activité & le zele qu'il fit paroître dans
 le terrible tremblement de terre qui renversa
 Lisbonne , mais il observe que ce ne fut qu'un
 rayon de vertu qui disparut comme un éclair.
 “ Si le ministre de Portugal fut attendri un
 „ moment , & mérita bien de sa nation ,
 „ son triomphe ne fut pas de longue durée :
 „ aux bénédictions succéderent bientôt les
 „ anathèmes , & ce changement fut son
 „ propre ouvrage. On se hâte de dresser des
 „ échaffauds & des bûchers ; le plus beau sang
 „ du Portugal coule à grands flots ; les deux
 „ maisons les plus illustres du royaume sont
 „ éteintes. Si le complot n'a jamais existé ,
 „ comme bien des gens l'ont pensé ,
 „ ou même écrit ; si ce n'étoit point un
 „ attentat contre la personne du Roi , si
 „ le valet-de-chambre du Monarque qu'on
 „ croioit s'en retourner seul dans la voiture ,
 „ étoit la victime que les prétendus conju-
 „ rés vouloient immoler à la vengeance ; &
 „ c'est ici l'opinion d'une foule de Portu-
 „ gais : si le crime n'a rien de bien avéré ,
 „ & qu'on puisse le regarder comme un pro-
 „ blême , que penser du ministre (a) ? Après
 „ cette sanglante exécution , le marquis de

(a) Toute espece de doutes cessent depuis les décrets de la Reine, donnés postérieurement à la composition de ces discours.

„ Pombal chassa du Portugal les Jésuites
„ qu'il fit errer longtems de mer en mer,
„ toujours dans l'incertitude de leur sort:
„ ceux d'entr'eux qu'il n'enveloppa pas
„ dans la proscription générale, subirent un
„ jugement plus rigoureux. Les ouvrages qui
„ parurent en langue portugaise contre les
„ malheureux qu'il avoit faits, étoient la
„ plupart des productions de sa plume, du
„ moins le public les lui attribue, & par-
„ tout on y reconnoit le caractère de son
„ esprit. Le regne de ce ministre fut en-
„ core long: il dura trop pour une nation
„ opprimée qui traînoit avec douleur un
„ joug de fer. Les années qui suivirent,
„ ressemblerent toutes à celles qui avoient
„ précédé: il ne se départit jamais de
„ ce despotisme odieux dont il s'étoit fait
„ un système. Ce fut toujours le même mé-
„ pris pour la noblesse; & ce qui ne paroît
„ pas croiable, c'est qu'il ne lui étoit pas
„ permis d'entrer au service. Cette permission
„ constamment refusée aux personnes de con-
„ dition, n'est accordée qu'aux flatteurs ou
„ aux amis du ministre: ses créatures & les
„ étrangers obtiennent seuls les distinctions
„ militaires. Si le peuple jouit de quelque
„ apparence de liberté, c'est qu'il fait con-
„ centrer sa douleur, & se tait. Sur les plus
„ légers indices, sur les moindres soupçons,
„ plus souvent encore sans soupçons, sans
„ indices, par humeur, par antipathie, les
„ proscriptions continuent & frappent les
„ têtes les plus respectables. Le Portugal est

couvert de deuil & en proie à la désolation. Les prisons ne suffisent plus ; les personnes que la force condamne à être privées de leur liberté, iront en Afrique ou dans les Indes en pleurer la perte. Les plus dignes citoyens courent les plus grands risques & sont plus exposés aux disgrâces, s'ils ne se jettent pas dans le sein de l'étranger pour y trouver un azile. Ils sont tous les jours brutalement renversés, par la main qui devoit les soutenir. Ces hommes vertueux qui rougiroient d'avoir à se reprocher la foiblesse des passions fiéres & puissantes, s'ils ne cachent pas leurs sentimens généreux, ne tarderont pas à tomber sous le glaive du persécuteur. Une disgrâce absolue vint fermer les cœurs à la crainte. A la mort du Roi Joseph, le marquis de Pombal fut exilé. La prospérité ne lui avoit donné que des flatteurs, l'adversité ne lui laissa point d'amis. Le peuple se vengea sur ce qui restoit de lui dans la capitale, je veux dire sur son buste qu'il avoit fait orgueilleusement placer au-dessous de la statue de son maître. „

On sent assez dans quel état de foiblesse & de dépuisement le très-long ministère d'un tel homme a réduit le Portugal, déjà fort déchû par la même cause qui a porté de si grands coups à l'Espagne, c'est-à-dire, par ses émigrations & ses colonies. „ On comptoit autrefois dans le Portugal, sous le Roi Emmanuel, quatre millions d'habitans,

„ & l'on assure qu'un dénombrement exact
 „ n'en donneroit pas aujourd'hui treize ou
 „ quatorze cents mille. Selon les Portugais,
 „ Lisbonne renferme cinq cents mille ames;
 „ mais des auteurs anglois prétendent qu'on
 „ seroit embarrassé d'y en trouver deux cents
 „ mille, en y comprenant les étrangers; &
 „ d'autres calculateurs, qui se disent plus
 „ instruits, soutiennent que la population
 „ de cette capitale, ne monte pas au-delà
 „ de cent cinquante mille personnes. (a)

Dans une multitude d'excellentes choses,
 on en trouve quelques-unes, comme je l'ai
 déjà observé*, qui ne sont pas marquées au
 coin de l'équité & du discernement que
 l'estimable auteur a portés dans la plupart de
 ses observations. Comment, par exemple,
 peut-il déclamer avec tant d'ardeur contre
 la prétendue persécution suscitée à Galilée,
 tandis qu'il est démontré qu'il n'y a qu'un
 entêtement ridicule qui ait causé à cet astro-
 nome les traverses qu'il a essuïées (b)?
 — Comment peut-il ignorer que ce n'est
 pas Galilée, mais Metius qui est l'inven-
 teur du télescope? — L'opinion qu'il a
 de la véracité & de l'exaetitude scrupuleuse
 de Villani, est pour le moins un peu gra-
 tuite,

* 1 Avril,
 p. 508.

(a) On ne risquera rien à diminuer ce calcul & à le réduire à 120 mille. Et les quatre millions du Roi Emmanuel n'en seroient raisonnablement que deux des nôtres.

(b) Voyez les *Observat. philos.* p. 105 édit. de 1778. L'art. *Galilée* dans le nouveau *Dict. hist.* — Mai 1782. p. 31.

tuïte, & semble annoncer qu'il n'a pas beaucoup lu cet historien. Les éloges donnés à Moltza ne sont pas assez tempérés par la condamnation de la licence de ses luxurieux tableaux; il y a d'autres reproches à lui faire. — Il apprécie excellemment l'ouvrage de Beccaria, en le jugeant très-superficiel, *sans corps d'édifice, sans raisons suivies*; mais il croit qu'examiné avec réflexion il est favorable à la société; à celle des scélérats, je l'avoue (a), mais ce n'est pas là l'intention du vertueux auteur, c'est un hommage furtif & irréfléchi qu'il rend aux mânes paisibles & économiques de François Quesnay. Le jongleur Confucius devenu grand législateur, n'est pas la moindre illusion que notre auteur ait essuïée dans le grand nombre de ses observations (b). Trajan perdrait beaucoup de l'opinion très-avantageuse qu'en donne M^r. d'Albon, si on l'apprécioit sur les rapports des historiens les plus impartiaux & les mieux instruits (c). Je ne fais où l'auteur a vu que le Jésuite

(a) Absurdité de ce système, 15 Mars 1781. p. 410. — 15 Fév. 1782. p. 259 & autres cités *ibid.*, toujours en retrogradant jusqu'au 15 Sept. 1774. p. 370. Petites vues & manigances philosophiques qui ont produit cet avorton de jurisprudence criminelle, 15 Août 1779. p. 572. — Inconséquence & contradiction de l'auteur *ibid.* p. 575.

(b) I. Mars 1783. p. 350.

(c) V. le Journ. du 15 Juillet 1781. p. 409, 404 & autres *ibid.* — Catéch. phil. p. 488. — Et l'article TRAJAN dans le nouveau *Dict. hist.*

Mariana a languï 20 ans dans les prisons de l'inquisition (t. 4. p. 146). Cette anecdote, remarquable au moins par sa durée, méritoit d'être expliquée & prouvée; mais l'auteur l'annonce, sans dire un mot de plus. Il est à croire que c'est un bruit hazardé par quelque bavard que le voïageur, par le défaut d'une défiance prudente & souvent nécessaire, aura adopté comme une vérité reconnue (a). En général l'estimable auteur qu'on ne peut s'empêcher d'aimer, & quelques fois d'admirer, péche par un excès de bonté & de complaisance, j'aurois presque dit de tolérance; & c'est son seul défaut: mais ce défaut après tout en est un, & son ouvrage en souffre. Les censeurs rigides & austères, les esprits déterminés à ne donner absolument rien aux délires du siècle, à ne faire aucun partage entre le vrai & le faux, entre le bien & le mal, à maintenir les bons principes dans la plus rigoureuse totalité de leurs droits, à ne pas souffrir que les préjugés du tems dénaturent les faits, affoiblissent les notions reçues, dérogent de quelque maniere que ce soit à des persuasions antiques & respectables; non, des esprits de cette trempe ne seront pas parfaitement

(a) Mariana a été mis en prison par l'autorité civile pour avoir osé blâmer dans son ouvrage de *ponderibus & mensuris*, les changemens qui se faisoient dans les monnoies d'Espagne; mais l'inquisition n'a rien eu à démêler avec ce crime, & sa prison ne fut pas de 20 ans.

faitement contents. Ils loueront une infinité de choses avec transport, mais ils diront : *Quandque bonus dormitat Homerus*. Cette sorte de gens est un peu difficile, je l'avoue; & n'est-ce pas beaucoup dans le tems où nous sommes, d'oser au moins à quelques égards professer la sagesse & les maximes vertueuses ? Mais cette sévérité, peut-être excessive, n'est pas sans quelque fondement qui semble en excuser les rigueurs. On voit un honnête homme, un observateur calme, un cœur généreux transporté par l'enthousiasme de la vérité, déployer l'indignation la plus marquée contre les préjugés stupides qui ont subjugué ce siècle, siècle de lumière, si l'on en croit les brochures & les gazettes, mais siècle d'aveuglement & d'horreur, si on consulte les faits: en même tems on découvre un écrivain timide, qui après avoir eu le courage d'insulter l'imposture, cherche sa sûreté, ou, si l'on veut, le gage de sa célébrité dans des dissimulations & des connivences que les âmes vraiment libres & franches ne connoissent point. Telle est la foiblesse & l'inconséquence de l'homme, lors même que par le sentiment le plus intime, il s'élève contre les délires de ses semblables. On craint de passer pour fanatique, superstitieux, intolérant: on en dit assez pour montrer le vrai; mais on craint d'irriter les partisans de l'erreur: on se partage donc entre les deux; mais ce partage n'est-il pas dans le fond une infidélité déguisée. La céleste & indivisible vérité s'oppose par essence à ces modifications

difications & compositions politiques ; elle aime mieux être étouffée dans le mépris & l'oubli des âmes fausses & corrompues, que d'associer la lumière ingénue de son éternelle clarté aux artifices du mensonge.

Miriam, ou le sage à la cour, histoire égyptienne. A Neuchatel, à Liege chez Lemarié. 1783. un vol. in-8°. Prix 25 sols.

Petit roman moral, qui renferme d'excellentes choses, mais malheureusement entremêlées de quelques-unes qui méritent une dénomination différente. Sans ce mélange, j'aurois cru retrouver ici l'abbé Raby, le sage & éloquent auteur du *Viellard Abyssin* *. Il y a plusieurs traits qui tiennent à sa manière de juger & d'écrire. Mais si l'ouvrage est de lui, il en résulte qu'en deux ans il a fait quelque chemin dans la route qui conduit au douxereux philosophisme. Quoiqu'il en soit, nous citerons ce passage où la critique des lecteurs judicieux ne trouvera rien à redire, & qui sous le nom d'*Egypte* peint admirablement la France & tous les pais de l'Europe aujourd'hui si imitatifs des délires accredités dans cette brillante région. " Tout le monde avoit alors de l'esprit en Egypte & faisoit des livres. Le nombre des auteurs égaloit au moins celui des lecteurs. On n'accordoit qu'avec

* 1 Déc. 1780. p. 471.

„ peine le titre d'homme instruit à celui
 „ qui n'auroit pas composé un ouvrage &
 „ qui n'auroit pas été de quelqu'académie.
 „ Il faut avouer que ces corps s'étoient tel-
 „ lement multipliés, qu'il eût été bien diffi-
 „ cile de ne pas trouver le moïen de s'af-
 „ focier à l'un d'eux, & à peu de fraix.
 „ Il n'étoit pas de si petite ville qui n'eût
 „ son tribunal de lettrés, à l'exemple de la
 „ capitale. Ces établissemens n'étoient pas
 „ sans inconvénient ; car ils détournoient du
 „ soin de leurs professions & de leurs affaires
 „ domestiques beaucoup d'habitâns des pro-
 „ vinces, sans aucun avantage réel pour les
 „ sciences & les arts. Le ministre donna très-
 „ peu d'encouragement à ces associations, &
 „ réserva les récompenses & les éloges pour
 „ ceux qui se distinguèrent par un mérite
 „ bien universellement reconnu. Il eut grand
 „ soin aussi de diminuer le nombre des jour-
 „ naux qui ne servoient guere que de
 „ champ de bataille aux querelles des lettrés,
 „ & d'aliment à l'oisiveté (a). Il en conser-
 „ va quelques-uns, dont l'objet pouvoit être,
 „ ou devenir utile, & cela se réduisit à trois
 „ ou quatre au plus, dans lesquels on ren-
 „ doit compte, avec une extrême modéra-
 „ tion, des ouvrages nouveaux, des dé-
 „ „ couvertes

(a) Diverses réflexions sur ce sujet, 1 Fév.
 1783. p. 197, 188 & autres *ibid.* Voyez les ar-
 ticles FRÉD. GUILL. II. — GIRALDI. — J. J.
 ROUSSEAU dans le *nouv. Dict. hist.*

„ couvertes utiles dans les sciences & les
 „ arts. „ (a)

Ce zele contre l'excessive progression ou pour mieux dire contre l'abus & la corruption des lettres, n'empêche pas l'auteur de faire des vœux en faveur des vrais savans, presque par-tout opprimés sous le joug d'une censure arbitraire & inique, sur-tout dans les villes où la philosophie, en criant liberté, exerce le plus dur despotisme sur *tout ce*

Nisi qui habet caracterem aut nomen bestie.
 Apoc. 13.

qui ne porte pas le caractère de la bête, & ne se décore pas de nom. " On accorda à tout „ citoïen la liberté d'écrire, même sur l'ad- „ ministration; pourvu qu'il le fit décem- „ ment & sans injure, & en plaçant son „ nom à la tête de l'ouvrage (b). L'au-
 teur

(a) J'avois toujours regardé, tout comme le sage Mizrim, cette fourmilliere de gens soi-disant de lettres, comme un hors-d'œuvre, comme une superfluité, une superfétation de sciences, défavouée par la nature & l'ordre légitime des choses; mais un homme bien instruit, & très-versé dans l'histoire naturelle, m'a fait voir, que tout étoit proportionnel & relatif dans les productions des liecles. Il y a eu des chardons dans tout les tems; mais dans le nôtre ils se sont infiniment différenciés; il y a entr'autres des *chardons-lettrés*, ainsi nommés parce qu'effectivement ils ont l'empreinte, quoiqu'informe, de plusieurs caractères *. Or quand la nature, qui ne fait rien inutilement, produit dans le regne végétal des créatures de ce genre, il est raisonnable qu'elle produise dans le regne animal des créatures qui les mangent.

* On en voit dans le jardin botanique à Louvain, dans celui de Mad. de

(b) Que de Princes ont paru adopter ce projet utile & raisonnable, & octroyer une
 liberté

1. Mai 1783.

31

„ teur d'un livre anonyme, quel qu'il fut ,
„ étoit puni pour cela seul. Avec cet arran-
„ gement on termina les longs débats entre
„ les auteurs & les censeurs roiaux , & les
„ mauvais livres ne furent plus si communs. „
L'auteur devoit ajouter, que les bons paru-
rent alors en grand nombre, & écrits avec
cette force, cette énergie irrésistible, qu'in-
spire le zèle du bien, l'amour pur & désin-
téréssé de la vérité, quand les entraves du
pouvoir & les pâles terreurs n'abatardissent
pas le génie des écrivains & n'impriment
pas à leur plume des mouvemens retrogrades.

Ghifels à
Liege &c.
Il ne faut
pas le con-
fondre
avec le
chardou
laité.



Leben und Bildnisse der großen Deutschen.

Der Gedanke, den Edelsten des Vater-
landes ein Denkmal zu stiften, ver-
dient

liberté indéfinie d'écrire tout ce qu'un au-
teur honnête & courageux n'a ni honte ni
crainte d'avouer! Mais il faut bien se garder
de les en croire. Cette liberté n'est accordée
qu'à condition qu'on n'aura point d'autres
idées que les leurs & celles de leurs ministres
& de leurs panégyristes. Car pour toutes
les autres, il leur est défendu de paroître au
grand jour, même en portant en tête le nom
de leur pere; on les tient si bien encavées,
qu'elles ont beau s'élaner en frémissant contre
les murs de leur prison, elles n'en sortiront
pas :

*Circum claustra fremunt. Celsâ sedet Æolus arce En. 1.
Sceptra tenens.*

dient die Aufmerksamkeit der deutschen Nation.

Unterstützung durch gute und häufige Aufnahme, wird die Vollendung desselben beschleunigen.

Der Band, der gewöhnlich 5 bis 8 Kupferstiche und Leben enthält, kostet auf Unterschrift 1 Karolin, oder 24 Liv. ohne Unterschrift 16 fl. 30 Kr. oder 36 Livr. Die Subscriptionszeit dauert bis den 1ten Mai 1783, wo der erste Band erscheinen wird.

Briefe und Gelder werden an den fürstlichen geheimen Sekretär und Professor Klein, oder mit der Aufschrift: an die Gesellschaft der Herausgeber der Werke der ausländischen schönen Geister in Manheim eingeschickt.

Manheim, den ersten Weinmonat 1782.



L'Œuf est le mot de la dernière Enigme.

M Unè d'un élément & d'un bras vigoureux,
Je répands mes bienfaits sur un peuple nom-
breux,

Je l'anime & le vivifie ;

Souvent sans mon secours, il mourroit en naissant.

Du fore quelle bizarrerie !

Lorsque je fais du bien c'est toujours en pleurant

NOUVELLE



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 15 Mars.)
 Les conférences entre le ministère ottoman & M^r. de Bulgakow, envoyé de Russie, ne sont pas encore terminées; & l'on apprend, qu'il doit de nouveau s'en tenir une cette semaine à l'hôtel du Reis-Effendi, dans laquelle ce secrétaire-d'état proposera à M^r. de Bulgakow quelques restrictions & difficultés, relatives à la nouvelle demande faite par ce dernier, pour que la Porte laisse passer les bâtimens marchands russes, qui viennent de la Mer-noire, sans les visiter. Il est aisé de concevoir que le gouvernement ottoman ne consentira à cette demande qu'avec la plus vive répugnance: mais, comme l'on apprend, que le ministre russe est chargé par sa cour d'insister avec fermeté sur le passage absolument libre des bâtimens de sa nation par la Mer-noire, il est apparent, que la Porte sera obligée de s'y soumettre, bien convaincue que c'est le meilleur parti à prendre, lorsqu'on a affaire à un adversaire supérieur en forces & bien armé. Le Grand-visir actuel, dont l'administration sage & prudente se manifeste tous les jours davantage, tâche d'inspirer des sentimens pacifiques à sa nation,

I. Part. C tion,

tion, jusqu'à ce qu'elle soit en état de se mesurer avec ceux qui profitent de sa faiblesse actuelle: mais en attendant il n'oublie rien de ce qui peut le conduire à ce but; & il porte la réforme dans tous les départemens: il s'applique sur-tout à retirer les forces de terre & de mer ainsi que les finances de l'empire de leur présent état de délabrement & de décadence. Le corps des Janissaires, jadis si respectable & si redouté, a si fort dégénéré par les abus, qui se sont introduits parmi ces troupes durant une longue suite d'années, qu'on trouve à peine des officiers, qui veuillent y servir. Le Grand-vizir s'attache donc à y rétablir la discipline & à lui rendre par ce moyen son ancienne splendeur. A cet effet il a été envoyé un Chiaoux, accompagné d'un secrétaire, aux places de garnison en Romélie, pour faire des recherches sur l'état des Janissaires & se procurer ainsi des rapports, qui le mettent en état d'introduire parmi cette soldatesque les réformes nécessaires. Les Galiongis ou gens de mer avoient été répandus jusqu'ici à Galata & dans les autres fauxbourgs, où libres de toute restriction ils causoient souvent les plus grands désordres. Actuellement l'on construit, par ordre du premier ministre, des casernes spacieuses à l'arsenal pour les y loger, & en les tenant réunis, les assujettir à une exacte discipline. Dans le même arsenal de la marine l'on a mis sur les chantiers, la semaine dernière, deux vaisseaux de ligne, dont l'un sera plus grand

qu'aucun de ceux, qui y ont été construits jusqu'à présent: sa longueur est de 57 pics ou 171 pieds. Afin de mieux cacher & d'accélérer en même tems ces travaux, il n'est plus permis d'entrer librement à l'arsenal, comme ci-devant lorsque plusieurs avenues de cet édifice n'étoient pas même gardées: depuis quelques semaines l'on a muré quelques-unes de ces entrées; & il est défendu de passer par les autres.

Les fortifications, comme faisant partie de la sûreté de l'empire, n'ont point échappé à l'attention du Grand-visir. Comme, suivant l'usage du gouvernement ottoman, le soin des fortifications est confié aux Spahis ou au corps de la cavalerie, il en a été envoyé quelques officiers à Belgrade & à Oczakow, pour examiner l'état de ces deux places & en faire réparer ou augmenter les ouvrages. L'importance de ces deux forteresses, l'une à l'égard des Etats autrichiens, l'autre du côté de la Russie, est connue: la dernière sur-tout, voisine de la nouvelle ville russe de Cherson, mérite d'être gardée avec vigilance, puisque c'est par elle sans doute que la cour de Pétersbourg voudroit commencer ses conquêtes. L'on donne pour un fait certain, que le prince Potemkin, lors de son dernier voyage à Cherson, est venu déguisé à Oczakow. — Dans la fonderie de canons, établie ici durant la dernière guerre par le chevalier de Tott, l'on travaille avec la plus grande activité, entre autres à l'exécution de l'ordre, qu'on apprend avoir été donné

pour la fonte de 300 pieces de différent calibre. Cette fonderie est actuellement sous la direction d'un Anglois, venu ici il y a 15 ou 16 ans de Venise, & qui a embrassé le culte mahométan. L'on n'a jamais pu découvrir ni son nom, ni sa famille, ni les motifs de sa retraite d'Europe & de son changement de religion: mais il est certain, que pendant son séjour à Constantinople il s'est acquis l'estime des Musulmans. Il est revêtu de la même charge de Coumbaragi ou chef de bombardiers, que remplissoit au commencement du siecle le fameux comte de Bonnaval. — Enfin, pour se mettre en état de tenir une escadre dans la Mer-noire en sûreté durant l'hiver, le Grand-visir fait rétablir l'ancien port de Missévir; & l'on a même formé le projet d'y construire une petite forteresse.

Persuadé néanmoins, que tous les efforts pour remettre sur pied les forces de terre & de mer de l'empire seroient illusoires, s'il ne remédioit en même tems aux vices intérieurs du gouvernement, sur-tout à ceux qui affectent les finances, le grand nerf de l'Etat, le nouveau premier-ministre a conçu le dessein de réprimer les vexations des Bachas ou gouverneurs de province & les excès des autres officiers de la Porte: en conséquence il a fait annoncer aux premiers, qu'ils pouvoient compter sur la possession paisible de leurs gouvernemens, pourvu qu'ils s'abtinssent de toutes injustices & concussions: aux autres il a fait en personne une déclaration

tion de même nature, jurant par sa barbe & par Mahomet, qu'ils seroient punis de mort, dès qu'il découvreroit, qu'ils eussent accepté des présens ou gratifications illicites de qui que ce fût. Informé, que plusieurs receveurs de la capitation, à laquelle les sujets chrétiens du Grand-Seigneur sont soumis, levoient cette taxe avec beaucoup de dureté, il a fait couper la tête à quelques-uns de ces concussionnaires, & il les a fait exposer, pour servir d'exemple aux autres. Le même ministre avoit formé le projet de révéndiquer les Malikanees ou domaines de Sa Hauteffé, qui ont été aliénés sous le dernier regne, & de les faire rentrer au Miri ou trésor du Sultan : mais, comme il en est arrivé ailleurs à des projets de la même espece, l'opposition, qu'il a rencontrée, a été trop vive, pour qu'il pût se promettre de la vaincre; & vraisemblablement il devra se contenter d'une réforme provisoire, en faisant administrer ces domaines au profit du Miri, à mesure qu'ils vaqueront par la mort des fermiers actuels. — Il paroît par toutes ces circonstances, que le nouveau Grand-vifir, réunissant l'étendue des vues & l'intégrité des principes à la fermeté dans l'exécution, a pris la vraie route pour rendre son administration aussi utile que respectable. L'événement fera voir, s'il ne sera pas arrêté dans cette belle carrière, avant d'en avoir achevé la moitié, comme c'est le sort ordinaire des ministres de sa trempe : jusqu'à présent il jouit du plus grand crédit près de

son maître ; mais l'on fait , que ni vertu ni services ne tiennent à la longue contre la jalousie & les intrigues de cour.

Aussitôt que le nouveau patriarche arménien schismatique fut remis en possession de sa dignité , il recommença avec plus d'acharnement que jamais ses persécutions contre les Catholiques-arméniens , sur lesquels il a exercé des barbaries du siècle de Néron. Les plus qualifiés ont été exilés ; les uns ont souffert pendant plusieurs mois dans des prisons les plus infectées ; les autres ont été mis à bord des galeres , où ils étoient continuellement battus & tourmentés. Un ministre européen , touché de compassion pour ces malheureux , aiant trouvé le moien de faire parvenir au Sultan une exacte relation de la maniere dont étoit traitée cette partie de ses plus fideles sujets , S. H. en a témoigné le plus grand regret , & aussitôt a ordonné qu'ils fussent tous remis en liberté , & en possession de leurs biens ; elle a de plus envoyé des instructions par tout son empire , afin d'y notifier que son intention étoit que personne n'y soit vexé à cause de sa religion , & sur-tout les Catholiques-romains , qu'elle vouloit qu'on respectât , & qu'ils fussent en pleine liberté d'exercer leur religion.

On vient de faire , dans une petite ville de la Servie , une découverte à laquelle on ne s'attendoit guere. Un particulier faisant creuser dans la terre pour y poser les fondemens d'une maison , les ouvriers ont trouvé à une certaine profondeur , un mur épais ,

paraissant faire partie d'un caveau voûté; on a creusé tout au tour, & après avoir percé le mur, on a vu avec surprise une large & profonde cave, dans laquelle étoit renfermée une quantité considérable de farine très-bonne & très-bien conservée. Aucune inscription, aucun indice n'a pu donner des lumières sur le tems où ce dépôt a été formé, mais on a jugé à l'aspect des pierres & de la maçonnerie, qu'il existe depuis très-long-tems (a). Comme cette découverte a été faite dans le moment où la cherté des grains est excessive en cet endroit, la populace l'a considérée comme un miracle que le Ciel faisoit en sa faveur. La superstition mahométane a attribué cet heureux secours aux soius prévoians du prophete pour ses enfans. En conséquence de cette belle opinion

(a) Varron dit dans son traité d'Agriculture (*Lib. 1. chap. 5.*) que le bled se conserve pendant 50 ans, lorsqu'il est ferré avec l'épi dans des fosses revêtues de paille, pour le garantir de l'humidité, & fermées avec soin, afin que l'air n'y pénètre pas. L'expérience montre qu'il se conserve plus longtems. On lit dans un mémoire de Mr. de Réneume, inséré parmi ceux de l'académie des sciences (année 1708 p. 63.) qu'on trouva en 1707, dans la citadelle de Metz, un souterrain où il y avoit un amas considérable de bled, avec une étiquette qui marquoit qu'il y avoit été mis en 1573. Il étoit encore aussi frais, que s'il n'eût été recueilli que depuis un an. Le pain qu'on en fit & qu'on présenta au Roi & à toute la cour, fut trouvé parfaitement bon.

le propriétaire du terrain n'a pas osé s'approprier ce trésor , encore moins le vendre , & le peuple l'a partagé.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 31 Mars.*) Le comte de Stackelberg , ambassadeur de l'Impératrice de Russie , a présenté ces jours-ci au conseil-permanent une note , pour requérir au nom de sa Souveraine , le Roi & le conseil d'expédier , conformément à la prière qui leur en avoit été faite par les anciens généraux des Dissidens , des universaux à toutes les juridictions & tribunaux du pais , par lesquels il leur soit enjoint de faire exécuter par le pouvoir civil , dès qu'ils en seront requis , des décrets rendus par les consistoires & autres juridictions ecclésiastiques des Dissidens. Comme cette demande est fondée sur les traités , l'on ne doute point que le Roi & le conseil ne l'accordent sans difficulté.

La commission , chargée du soin de veiller à l'éducation nationale , a tenu , le 8 de ce mois au château roial , une assemblée publique , pour rendre compte de ses opérations de l'année passée , tant pour la composition que pour l'examen des livres élémentaires à l'usage des écoles publiques de ce royaume. Le Roi & plusieurs personnes de la plus haute distinction honorèrent cette assemblée de leur présence. Le prince Poniatowski ,

1. Mai 1783.

41

ski, évêque de Plozko & président actuel, ouvrit la session par un discours.

Depuis que le directeur de la compagnie de commerce prussienne, établie dans cette capitale, a fait notifier que son intention étoit de prêter sur des nantiffemens en or & argent, à raison de 5 pour cent pour l'année, ou d'un quart pour cent par mois, il y a un grand concours de monde; chacun pouvant retirer, à l'expiration du terme fixé, les gages déposés, ou en prolonger l'engagement à volonté.

E S P A G N E.

MADRID (le 31 Mars.) Le Roi vient de décorer de l'Ordre de la Toison-d'or le comte de Montmorin, ambassadeur de France en cette cour, & de donner la grande-croix de celui de Charles III, au comte de Florida-Blanca, ministre de Sa Majesté; & elle a déclaré le comte d'Estaing Grand-d'Espagne de la première classe. On croit, que S. M. a désigné Don Manuel de Flores, lieutenant-général des armées navales, pour remplir la place de ministre de la marine: elle vaque par la mort de Don Pedro Gonzalez de Castejon, marquis Gonzalez de Castejon, chevalier grand-croix de l'Ordre de Charles III, Commandeur d'Orcheta en celui de Saint-Jacques, lieutenant-général des armées navales, & secrétaire-d'état au département de la marine. Ce ministre avoit servi durant 46 ans depuis le grade de garde

de la marine jusqu'à celui de lieutenant-général ; il s'étoit trouvé au combat naval du Cabo-Sicié, & au siège de la Havane ; & il commanda la flotte à l'expédition d'Alger en 1775. Il est décédé en cette capitale le 19 de ce mois, à l'âge de 63 ans & 8 mois.

— S. M. a conféré le commandement-général du département de la marine du Ferrol au lieutenant-général Don Antonio de Arce, & l'inspection générale de la marine qu'exerçoit ce dernier, au chef-d'escadre Don Antonio Valdés. La première de ces places étoit vacante par la mort de Don Joseph Dias de St. Vicente, lieutenant-général des armées navales, mort au Ferrol le 16 Février. Sa Majesté a conféré le régiment d'infanterie suisse, que le canton de Soleurre tient à son service, & qui vaquoit par la mort du lieutenant-général Don Felix Buch, à Don Amans Krutter, qui étoit lieutenant-colonel de ce corps.

Le 15 au soir, il arriva à l'hôtel de M^r. le comte de Montmorin, ambassadeur de France, un courier de Cadix, avec des lettres du commandeur de Suffren pour la cour de Versailles. Ces dépêches avoient été apportées de l'Inde par une corvette françoise, aux ordres du chevalier de la Corne, partie de Trinquemale du 4 au 5 Octobre dernier, & entrée le 10 Mars dans la baie de Cadix. Les nouvelles, qu'elle nous a données, sont la reprise de Trinquemale par M^r. de Suffren, la confirmation des combats du 16 Février & du 12 Avril 1782, & les détails de deux nouveaux

1. Mai 1783.

43

combats entre les escadres, qui ont eu lieu le 6 Juillet & le 4 Septembre de l'année dernière.

La division de l'escadre françoise de Cadix, destinée pour Toulon, en a mis le 9 à la voile, à l'exception de deux vaisseaux, le Conquérant de 74, & le Lion de 64. canons. La division de Brest n'a pu en sortir que le 15.

On a débité ici ces jours derniers, que notre cour céderoit à la France toute la Louisianne & le pais des Illinois, parmi lesquels on distingue plus de deux mille familles françoises, qui ont établi sur ce beau sol, des fermes, des métairies devenues très-productives depuis que les Illinois dégagés de leurs entraves, vivent dans une sorte d'indépendance & ne sont que tributaires de ce royaume. Les François regardent, dit-on, la province des Illinois, comme l'une des plus précieuses possessions de l'Amérique & dont le produit répond le mieux à l'activité dont se pique cette nation.

*Extrait d'une lettre de St. Roch du
mardi au soir 11 Mars.*

Malgré la signature des préliminaires de paix, dont nous étions instruits depuis longtems, notre situation devant Gibraltar étoit toujours la même ; & le général anglois, ne changeant rien non plus à ses dispositions, faisoit paroître la même vigilance que nous. Enfin hier une frégate de sa nation de 40 canons mouilla dans la baie ; & sans doute elle lui apporta l'ordre de suspendre les hostilités, puisque les deux généraux convinrent hier au soir d'avoir aujourd'hui une entrevue en dehors des lignes

près la porte de terre. Le tems aiant été fort mauvais, Mr. le duc de Crillon a fait proposer à Mr. Elliot par un de ses aides-de-camp de renvoyer l'entrevue à demain. Le général anglois non-seulement y a consenti; mais encore, afin que rien ne puisse plus y apporter obstacle, il a offert de venir demain dîner à St. Roch chez notre général, qui a reçu cette proposition avec la plus grande satisfaction. Ainsi la réconciliation se fera demain, le verre à la main. Le dîner sera nombreux, le général Elliot aiant dessein d'amener ses principaux officiers.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 31 Mars.) Le prince Charles-Gustave de Suede, duc de Smalande, fils puîné du Roi, est mort le 23 à 7 heures du soir d'une dentition difficile, dont il avoit été malade depuis quelques jours: il n'étoit âgé que d'environ 7 mois, étant né le 25 Août 1782. La cour, très-affligée de cette mort, a pris le lendemain à son sujet un deuil de six semaines.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 31 Mars.) La maladie, dont la Reine-douairiere fut attaquée il y a quelque tems, & dont on la croioit parfaitement rétablie, a repris Sa Majesté avec plus de violence qu'auparavant: & l'on croit que, pour tâcher de la guérir, elle fera un voiage & prendra les bains chauds l'été prochain.

Le gouvernement continue de porter son attention sur la réforme du luxe dans tous

les rangs de la société. Une ordonnance du département de la guerre, en date du 10 du courant, contient un règlement pour l'habillement des officiers : il leur est défendu entre autres de porter des vestes, revers, paremens ou doublures de soie ou de velours, comme aussi toutes broderies, cordons à paillettes &c : il leur est également défendu à tous sans exception de porter des galons ou autres ornemens sur leurs surtouts ; & l'usage du plumet au chapeau n'est laissé qu'aux seuls officiers-généraux. D'un autre côté, l'expérience prouve, que la nouvelle loi somptuaire du 20 Janvier a besoin de quelques modifications, qui en conséquence s'y font successivement. C'est ainsi que de la défense, portée par l'art. xv une résolution du 3 Mars excepte les fruits étrangers, tels que prunes, cerises &c, qui doivent être cuits avant de pouvoir les servir : & par une autre résolution de la même date la vente de toute sorte de vins a été permise aux marchands détailliers &c.

La déclaration de l'indépendance-américaine, de la part de l'Angleterre, a changé le système politique de cette cour. Aussitôt qu'on eût appris cette importante nouvelle, S. M. suivit l'exemple tracé par l'Angleterre & donna ordre à l'instant que l'on rendit au pavillon des Treize-Etats-unis le même honneur que l'on rend à celui des principales républiques de l'Europe.

I T A L I E.

ROME (*le 2 Avril.*) Le bruit est général que, dans le consistoire du 7 de ce mois, le souverain Pontife nommera deux cardinaux. — M^r. Benislawski , ministre de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies, est admis à l'audience du St. Pere tous les mardis. On prétend, que M^r. le coadjuteur a obtenu de S. S. tout ce qu'il lui avoit demandé au nom de sa Souveraine : ce même prélat reçoit souvent des visites du duc de Grimaldi, ambassadeur d'Espagne, & du cardinal Antonelli. Tous les seigneurs russes, qui se trouvent en cette capitale, se sont rendus en corps au Vatican, pour rendre leurs respects au St. Pere, qui les a reçus avec bonté. On se souvient que Pierre I, si célèbre par la réforme qu'il a opérée dans son vaste empire, avoit dessein de réunir l'Eglise russe à la latine. Le prince Kourakin qu'il avoit envoyé à ce sujet pour en conférer avec Clément XI, s'en retourna après un séjour de trois ans, assez mécontent du St. Siège, avec lequel il ne put terminer cette importante affaire; mais aujourd'hui on espere un peu plus de conciliation; & un favorable augure des bonnes dispositions de l'Impératrice en faveur de l'Eglise romaine.

Nous avons déjà donné une des lettres de l'Impératrice de Russie au Pape, en voici une autre d'une date antérieure.

Catherine II Ec. Ec. A Pie VI. Ec. Ec.

« Nous avons eu le plaisir de recevoir vo-
tre

tre lettre du 17 Octobre, & nous vous rendons grâces, ô puissant Souverain, de toutes les expressions de confiance dont elle est remplie, relativement à la nouvelle qui vous est parvenue, sur le voyage que doivent faire en Italie, notre fils & notre bru. Nous sommes bien persuadées de la satisfaction qu'ils goûteront par l'accueil affectueux que vous voudrez bien leur faire. Aussi regarderont-ils la connoissance de votre personne, comme une acquisition très-précieuse. Le dessèchement des vastes marais qui se trouvent dans le voisinage de Rome, & le voyage que vous y allez faire afin de voir tout par vos yeux, prouvent suffisamment que vous êtes un Prince qui pensez au bien de vos Etats, ce qui ne peut servir qu'à augmenter votre gloire. »

« En répondant aux autres articles de votre lettre, nous ne pouvons nous dispenser de nous en rapporter à la précédente du 31 Décembre 1781, par laquelle nous vous fîmes savoir, puissant Souverain, que pour bien régler les affaires de l'Eglise de nos sujets unis, nous avons établi un consistoire composé de personnalités de leur rit. Les personnes qui y président nous ont assurées que le dit consistoire a réglé avec beaucoup d'ordre & de zèle les affaires spirituelles du petit troupeau qui lui a été confié, & comme personne n'est venu jusqu'ici s'en plaindre au pied du trône; & que nous croions suffisant l'établissement que nous avons fait par l'autorité suprême que Dieu nous a donnée, nous ne voyons aucune nécessité de le changer. »

« Quant à l'Eglise romaine, vous n'ignorez pas, puissant Souverain, qu'en vertu de la liberté accordée par nos prédécesseurs & par vous-même aux différentes religions de notre vaste empire, vous voyez professer vos dogmes non-seulement dans nos provinces de la Russie blanche, mais aussi dans les contrées les plus éloignées de notre empire. C'est par ce motif, que dès 1773, nous avons cru qu'il étoit nécessaire qu'il y eût un pasteur particulier pour nos sujets de la religion ro-

maine

maine, & depuis ce tems-là nous avons confié cette dignité à l'évêque Stanislas Siefertzeniewicz. Nous avons vu que ce réglemeut a mérité votre approbation, comme une chose avantageuse à l'Eglise, dans laquelle vous, puissant Souverain, avez été jugé digne d'occuper le premier poste. Ce qui fait connoître votre approbation, c'est la lettre écrite en votre nom au susdit évêque, dans laquelle vous lui recommandez de veiller sur les prêtres réguliers, qui sont du rit romain dans son diocèse, & d'en régler la conduite. Maintenant, l'étendue du pais & le nombre des habitans de la religion romaine nous a contraint d'ériger en archevêché de la même religion le diocèse de Mohilow, & les services que nous a rendus l'évêque Stanislas Siefertzeniewicz, ainsi que le zèle qu'il a témoigné pour le troupeau qui lui a été confié, ont fait tomber notre choix sur la personne, en conséquence de cela & en vertu de notre autorité suprême qui s'étend sur toutes les communautés & tous les états sans exception, lesquels se trouvent dans notre empire, nous avons conféré à cet évêque la dignité d'archevêque de Mohilow, & pour l'aider dans son travail, vu l'étendue de son diocèse, nous en avons nommé coadjuteur J. Benislawsky, chanoine du même diocèse, supérieur de Dunebourg, dont le mérite a fixé notre choix. »

« Comme nous connoissons votre façon de penser, puissant Souverain, nous ne doutons point, que notre soin pour le bien de l'Eglise romaine dans notre empire ne vous soit agréable, & nous sommes assurés que vous ne manquerez pas de contribuer de votre côté à l'accomplissement de nos desirs; & comme vous nous avez informés, que votre nonce près de S. M. le Roi & la sérénissime république de Pologne est muni de vos instructions pour les affaires de cette nature, nous avons ordonné au comte de Stackelberg, notre ambassadeur près de la même cour, de s'arranger avec lui concernant ce point

point & de s'accorder sur ce qui regardera la consécration du nouvel évêque-coadjuteur. Nous ne saurions vous cacher, puissant Souverain, notre sensibilité à cause de votre mécontentement contre l'archevêque Stanislas Siefertzeniewicz ; mais il n'a fait que s'acquitter de ce qu'il devoit à sa Souveraine comme sujet fidele. La mention qu'il a faite dans sa lettre pastorale du desir que vous témoignez, pour qu'il veille sur les religieux de son diocèse & en dirige la conduite, étoit une preuve du respect qu'il doit au premier Evêque de son Eglise, n'ayant rien tant à cœur que le bien-être & la tranquillité de ses ouailles. Vos lumieres & votre équité, puissant Souverain, nous assurent, que lorsque vous saurez, que le dit archevêque n'a rien fait d'inconvénient, vous lui conserverez votre bienveillance. C'est-là de quoi nous vous prions, en renouvelant notre ancien desir, pour que vous reconnoissiez l'archevêché dont nous avons fixé le siège à Mohilow, & dans la même ville l'archevêque de l'Eglise romaine Stanislas Siefertzeniewicz que nous avons élu, & auquel vous aurez la bonté d'envoier le *Pallium* qui appartient à sa dignité. Au reste nous réunissons nos prieres à celle de notre Eglise orthodoxe, laquelle prie Dieu pour l'union de toutes. Donné dans notre capitale de Pétersbourg, l'an de grace 1782 le 30 Janvier, & de notre regne le 202.

On écrit de Naples, que, le 28 du mois dernier à une heure & demie de l'horloge italienne, on y a ressenti une secousse de tremblement de terre, qui a duré 4 minutes. Une alarme générale s'est répandue parmi les habitans, dont le plus grand nombre a fui dans la campagne. Beaucoup de gens riches ont passé la nuit dans leurs carrosses. On prétend que la Reine a pris la résolution de sortir de Naples & de venir se réfugier ici.

I. Part.

D

Salerno

Salerno a éprouvé, vers le même tems, un événement semblable. Il n'est heureusement résulté aucun dommage de l'un ni de l'autre.

NAPLES (le 31 Mars.) Le 20 de ce mois, l'Archiduc Maximilien, frere de notre Souveraine, arriva à Caserte avec le comte de Hardegg, grand-maître de sa maison, & le reste de sa suite; S. A. R. fit à Leurs Majestés cette agréable surprise au moment qu'elles allerent se mettre à table; toute la famille royale aiant dîné aujourd'hui en cette capitale, s'est rendu à Portici.

On voit circuler ici la dépêche suivante:

Monseigneur,

“ Le marquis Don François-Antoine Grimaldi, au nom des marquis Don Dominique & de Don Vincent ses freres, tous trois patriciens de Genes, a exposé au Roi l'état déplorable, auquel ils se voient réduits après la catastrophe affreuse causée par les derniers tremblemens de terre dans la Calabre-ultérieure, où leur mere commune a été ensevelie sous les décombres de la ville de Seminara; leur frere Don Ferdinand, deux sœurs & deux tantes y aiant perdu avec les palais qu'ils habitoient tous les autres bâtimens qui leur appartenoient, y compris leurs maisons de campagne, meubles, argenteries & autres choses précieuses qui sont devenus la proie des brigands. Il ne leur reste què très-peu de possessions, desquelles ils sont hors d'état de tirer le moindre parti tant qu'il ne s'y trouvera ni habitations ni ustensiles. C'est cette grande désolation de sa propre famille qui l'oblige à implorer la clémence de Votre Majesté, pour qu'elle daigne appuier de sa puissante protection, les instances que vont faire ses freres auprès de la république de Genes, pour demander au sénat quelque subside, proportionné à leurs besoins, à prendre sur les fonds avancés, par

1. Mai 1783.

51

leurs ancêtres à la banque de St. George (sur lesquels, comme le prouve le mémoire ci-joint, ils ont des droits incontestables) afin qu'ils ne soient pas contrainis de faire une figure trop au-dessous de leur condition & trop humiliante pour toutes les autres branches de cette illustre famille : d'autant que le même sénat a déjà pris sur les mêmes fonds des subides considérables, en faveur de quelques autres Grimaldi qui se sont trouvés réduits à les demander. »

« Notre Monarque touché d'une juste compassion à la vue des malheurs de cette famille infortunée, qui a toujours bien mérité de la patrie, m'ordonne de remettre, comme je fais à V. Exc. le mémoire susdit, afin que vous employiez vos bons offices près de la république de Genes en faveur de ces freres de la famille de Grimaldi, pour qu'on leur accorde les secours qu'ils demandent dans ces conjonctures accablantes, auxquelles s'intéressent également la justice, l'équité & l'humanité. *Au palais le 17 Mars 1783.*

Son Exc. le marquis della Sambucca.

Giovanni Alton.

Les tremblemens de terre continuent jusqu'à ce jour : on apprend que les villes de Monteleone & de Cantanzara ont été renversées depuis peu. Mgr. Gapobianchi ; archevêque de Reggio, a vendu toute l'argenterie des églises écroulées, pour fournir les secours nécessaires à ses ouailles : il s'est retiré sous une grande bāraque, où il reçoit tous les pauvres, & ne vit que de leurs restes. Il se rend par-tout avec le St. Viatique & la Ste. Huile, pour assister les moribonds & consoler les affligés, en leur fournissant toutes les commodités nécessaires à la vie. Les autres évêques touchent aussi aux trésors de leurs églises, sur-tout de celles où il y a de riches

offrandes ou anathêmes pour les convertir en secours donnés aux malheureux (a). A Opido on ne compte pas les morts; mais le petit nombre de ceux qui, quoique blessés, ont survécu à leurs malheureux citoiens. Naples même n'est pas tout-à fait exempt de commotions. Depuis la nuit du 28 jusqu'au 1 Mars, il y a eu des secousses très-sensibles. Ceux qui avoisinent le Vésuve ont observé, malgré les nuages dont il a été couvert, qu'il s'échappoit avec force de son principal foier, une colonne de fumée très-épaisse. On se souvient que la même chose arriva, il y

(a) Voltaire condamne & ridiculise ces offrandes, ces ornemens précieux qui sont conservés dans les églises; il fait prononcer à-dessus des oracles à Socrate (Voiez *Erreurs de V.* t. 2 p. 161). Ces trésors outre qu'ils sont un monument respectable de la piété & de la gratitude des Chrétiens sont encore une ressource bien grande pour l'Eglise & pour l'Etat dans des nécessités extrêmes. Déposés dans un lieu moins sacré, ils n'attendoient pas les grands besoins pour être employés & dissipés. Un jour qu'un homme du siècle se plaignoit de la prétendue inutilité de ces trésors consacrés à Dieu, un sage lui dit: *Pourquoi ces richesses qui brillent autour du corps & sur la toilette des Dames du grand monde? — C'est la mode. — Mais pourquoi la mode qui honore la mémoire des reliques ou les portraits des Saints est-elle plus blâmable que celle qui nourrit la vanité des méchantes femmes? ... Dans une misère publique l'Eglise ouvre ces dépôts de la piété & emploie au soulagement des hommes des richesses sanctifiées par l'acceptation de Dieu; mais les toilettes ne s'intéressent guere à ces sortes d'affaires.*

a trois ans environ, après les tremblemens de terre que ressentit Messine, & après la dernière éruption de l'Etna, observation favorable à ceux qui sont persuadés de la communication souterraine de tous les volcans d'Italie (a). Des nouvelles reçues hier de la Calabre rapportent que la terre non-seulement ne s'y raffermi point, mais que les secousses qu'on y éprouva le 1 de ce mois, furent encore plus fortes que les précédentes, & qu'elles ont bouleversé la surface du pais à le rendre méconnoissable. On a fait la remarque que, quatre mois avant ces tremblemens, il avoit plu continuellement, sans que les eaux eussent produit de débordement, ni délaïé la terre devenue spongieuse & absorbante. On assure que deux lacs qui sont à la pointe de Phare en Sicile, s'étoit desséchés la veille du premier tremblement de terre ; on a remarqué aussi que le balancement se faisoit dans tous les sens ; qu'il y avoit des secousses horizontales, concentriques, excentriques & verticales, & que les effets de ces dernières étoient les plus funestes. Ces secousses, beaucoup plus fortes que celles que l'on éprouva à Lisbonne, dont le tremblement se répercuta alors d'un bout de l'Europe à l'autre, ont cependant été presque insensibles au-delà & en deça de la Calabre. Cet ébranlement presque local pourroit faire croire que la cause en

(a) Voyez sur ce sujet la préface du *Mundus subterraneus* de Kircher.

est plus superficielle, & par cette raison, les effets plus évidens & plus sensibles, puisque des maisons se sont enfoncées, au lieu de s'écraser, des montagnes ont changé de place, des vallées se sont applanies, & qu'il s'est formé des éminences au milieu des plaines. A travers ces bouleversemens, les eaux, jusqu'à ce qu'elles aient repris un cours fixe, produisent chaque jour de funestes phénomènes; des troupeaux entiers ont disparu dans des fondrières, où, quelques jours avant, ils avoient été pâtre : chaque semaine apporte des nouveautés, & lorsque la combustion physique aura cessé, il en restera une bien difficile à débrouiller dans les intérêts des habitans, & dans le nouveau système que l'on voudra donner au gouvernement de ce pays: c'est ce qui fait l'objet actuel des soins du conseil.

FLORENCE (*le 24 Mars.*) Un courier de Parme, est arrivé ici cette nuit & a apporté à Son Altesse Royale, notre Sérénissime Gouverneur, l'agréable nouvelle que le 22, à 11 heures de la nuit l'Infante Archiduchesse sa sœur, avoit été heureusement délivrée d'un prince qui avoit reçu aux fonts baptismaux les noms de Philippe, Marie, Louis, Antoine, Joseph, François, Jean-Baptiste, Vincent, Thomas d'Aquin, Dominique, Ambroise.

PALERME (*le 6 Mars.*) Quoique cette capitale ait été préservée jusqu'ici du fléau qui a ravagé Messine, on ne laisse pas d'y être fort inquiet, sur-tout depuis qu'on y a ressenti quelques secousses de tremblement de terre : vendredi un choc plus violent que les

1. Mai 1783.

57

caisse de religion tout le produit du droit d'étéole; 2^o. S. M. déclare inhabiles à prétendre aux cures de Vienne & des autres villes les candidats qui ne se seront pas fait graduer docteurs en théologie; 3^o. pour exciter le zèle & la vigilance des curés, S. M. veut qu'à l'avenir toutes les dignités capitulaires & les canonicats soient donnés, préférablement à tout autre, aux pasteurs qui auront bien mérité de leurs ouailles; 4^o. aucun ecclésiastique ne pourra jamais espérer de parvenir à quelque évêché ou archevêché que ce soit, à moins qu'il n'ait travaillé dans la vigne du Seigneur, comme chargé du soin des âmes; 5^o. S. M. ordonne à tous les chapitres en général de préférer toujours dans leurs élections les candidats d'un mérite distingué.

L'Empereur a fait distribuer 5000 florins aux habitans de la ville de Trentschin, pour les mettre en état de rebâtir les maisons qui ont le plus souffert par le dernier incendie. — Un de nos soldats, revenu d'Egypte, sa patrie, précisément au terme que son congé de trois ans alloit expirer, a eu l'honneur d'être présenté à l'Empereur, qui lui a fait présent de quelques ducats, en récompense de son exactitude & de sa fidélité. — M^r. Gerachi, célèbre sculpteur à Vienne, travaille depuis quelque tems, par ordre de l'Empereur, à deux bustes de marbre blanc, pour Mrs. les feld-maréchaux de Lascy & de Laudon; on doit les ériger au mois de Mai prochain dans les jardins

vés inondés, & presque tout couverts de gravier & de sable. L'eau a pénétré dans quantité de magasins, & on fait monter les dommages causés aux marchandises qu'ils contenoient, à plus d'un million & demi d'écus. Le plus grand dégât fut à Palestrine, où, la même nuit sur les 10 heures italiennes, une violente secouffe de tremblement de terre accompagnée d'un tourbillon de vent impétueux, ébranla tellement les maisons, que quelques-unes furent renversées, & plusieurs personnes qui n'ont pu prendre la fuite, ont péri sous les ruines de leurs domiciles.

A L L E M A G N E.

Vienne (le 6 Avril.) Le 27 du mois dernier, l'ambassadeur de Maroc a fait sa première sortie, pour se rendre au jardin de Schwarzenberg. Ce seigneur continue à voir tout ce qu'il y a de remarquable en cette capitale. Le 30 il a dîné chez le prince de Colloredo, vice-chancelier de l'empire.

L'Empereur a fait publier ici que M^r, Spalowski, premier médecin du régiment des bourgeois, est chargé de sa part de traiter les pauvres *gratis*, & de leur fournir toutes les médecines, dont ils auront besoin. On pourra l'aller trouver le lundi, jeudi & samedi de chaque semaine. — S. M. vient d'ordonner ce qui suit : 1^o. chacun des neuf curés établis dans la ville de Vienne, touchera un revenu annuel de 1500 florins d'empire, mais à condition qu'il verse dans la

Suite de l'ordonnance concernant les mariages.

XIII. Les parens en ligne ascendante ou descendante ne pourront contracter de mariage entr'eux. La prohibition quant aux collatéraux n'aura lieu qu'entre freres & sœurs, oncle & niece, tante & neveu, & cousins germains du premier degré. XIV. Cette défense aura lieu sans distinction, non-seulement quand les freres & sœurs auront le même pere & la même mere, mais aussi quand ils seront de différens lits, & non pas seulement quand les liens du sang émaneront d'un mariage légitime. XV. Les parens par alliance, au degré mentionné dans les deux articles précédens, ne pourront également point se marier ensemble. XVI. Dans l'un & l'autre cas, si d'importantes raisons rendent convenable un mariage entre des parens ou des alliés, les parties doivent nous adresser leurs représentations, & ne recourir au tribunal ecclésiastique, qu'après avoir obtenu notre permission. Les parens ou alliés que nous n'avons point, dans la présente ordonnance, déclarés incapables de se marier ensemble, peuvent simplement s'adresser à l'évêque de leur diocese. XVII. Tout homme qui aura enlevé une fille ou femme de force, ne pourra l'épouser à moins que remise en liberté, elle n'y donne son consentement. XVIII. Un homme & une femme ne pourront se marier ensemble, si avant leur mariage ils sont convaincus juridiquement d'adultere. XIX. Le mariage entre personnes dont l'une aura tué le mari ou la femme de l'autre, soit à l'insçu de celle-ci, soit d'un consentement mutuel, ne sera point valide. XX. Les militaires à notre service ne pourront se marier sans le consentement par écrit de leurs commandans. Non-seulement le mariage qu'ils auroient contracté sans avoir obtenu cette permission, sera nul & de nulle valeur, mais les parties, & le curé ou le prêtre qui les aura mariés seront punis suivant les circonstances. XXI. Nous laissons sur le pied actuel, les empêchemens de mariage, résultant de

de Schoenbrun ; les deux focols porteront les inscriptions suivantes :

Mauritii Laszy, Summi Castrorum Praefecti, qui belli æque ac pacis artibus clarus, illis vincere, his Patriam invictam reddere docuit, Sui in Scientia militari institutoris & amici, Josephus II. Aug. grati animi sui monumentum heic poni iussit Anno MDCCCLXXXIII.

Gedeonis Laudon, Summi Castrorum Praefecti, semper strenui, fortis, felicitis & civis optimi exemplum, Josephus II. Aug. in ejus effigie proponi voluit Anno MDCCCLXXXIII.

S. M. , voulant favoriser l'exportation de la laine travaillée dans ses païs héréditaires, vient d'accorder, à commencer du 1 Mai de cette année, pour chaque quintal de laine filée dans les dits Etats, une prime de 30 kreutzer, & une autre de 2 florins par quintal, pour toutes les laines manufacturées dans ces païs; ceux qui voudront participer aux primes susdites, devront se munir préalablement d'une attestation des directeurs de la douane, afin de prouver que les marchandises en question sont destinées pour les païs étrangers. — On a dit il y a quelque tems, qu'il étoit défendu en Hongrie de tuer les étourneaux parce qu'ils font la guerre aux fauterelles, cette nouvelle se confirme; mais on ajoute que les corneilles, les moineaux & quelques autres oiseaux rendent le même service à l'homme, en se jettant avec fureur sur ces insectes, dès qu'ils paroissent. — Nous aurons cet été cinq camps: 1°. en Stirie; 2°. entre Temeswar & Peterwaradin; 3°. près de Prague; 4°. en Moravie; 5°. à Minckendorff. Chacun fera de 10 jours.

I. Mai 1783.

61

Personne qui a été trompée ou violentée, & non à l'autre partie ; & la plainte de la première contre la fraude & la violence ne peut être reçue si elle a postérieurement donné son consentement, soit d'une manière expresse, soit par une cohabitation volontaire.

La suite l'ordinaire prochain.

PRAGUE (le 31 Mars.) La régence vient de communiquer à tous les cercles une ordonnance de la cour, qui en renouvelant les prohibitions faites aux gens d'Eglise d'aliéner, sous quelque prétexte que ce soit, les biens ecclésiastiques, sans la permission du magistrat civil, leur défend aussi de les engager: elle porte, qu'en vertu d'un décret impérial du 18 Février de cette année, il sera défendu à l'avenir, tant aux prêtres séculiers, que réguliers, de faire aucun emprunt à la charge des fonds ou effets appartenans à l'Eglise, à moins qu'ils n'y aient été autorisés très-expressément, par les tribunaux séculiers établis dans le royaume. — Il a paru un ordre impérial, portant défense aux supérieurs des corps religieux, de garder dans leurs couvens les individus qui seroient tombés en démence, ou devenus phrénétiques; il faudra qu'ils les envoient aux Freres de la miséricorde, auxquels les couvens respectifs seront obligés de paier les fraix du traitement & de la nourriture de leurs malades. Les prêtres séculiers qui auront le malheur d'être attaqués d'une maladie pareille, seront aussi mis entre les mains des mêmes Freres, lesquels toucheront à cette effet tout le produit de leur titre.

l'engagement des parties dans les ordres ecclésiastiques. XXII. L'engagement du mariage consiste dans le consentement réciproque d'un homme & d'une femme ; de vivre l'un avec l'autre dans une union indissoluble , pour procréer des enfans , & jouir de tous les droits attachés à cet état. XXIII. Le consentement dans le mariage doit être clair & explicite , & donné en général par les parties mêmes. Nous permettons cependant les mariages par procuration , mais dans le cas seulement où cette procuration a pour objet un mariage avec une personne déterminée & où cette procuration n'a point été révoquée. XXIV. Tout ce qui s'oppose à la validité du consentement empêche aussi celle du mariage. Les personnes qui ont perdu l'usage de leur raison , à moins qu'elles n'aient des intervalles lucides , dans lesquels elles peuvent comprendre les droits & les devoirs de cet engagement , ne sauroient contracter de mariage valide. Mais les sourds & muets qui sont en état d'exprimer leur consentement par signes , peuvent se marier. XXV. L'erreur de personne rend le mariage invalide , mais celle des accessoires & du caractère ne sauroit produire d'invalidité , à moins qu'il n'en résulte une différence totale dans la manière d'être , & que l'une des parties n'en ait fait une mention expresse dans son consentement , tandis que l'autre auroit employé la fraude & l'imposture. XXVI. Nous étendons aussi les empêchemens de mariage au cas où une femme , en le contractant , se trouveroit enceinte des œuvres d'un tiers , à l'insçu de celui qu'elle épouse , & si celui-ci le prouve devant les juges , aussi-tôt qu'il en est instruit. XXVII. Le consentement obtenu par la force & par la crainte rend le mariage nul , dans le cas où la personne à qui il a été arraché de cette manière , n'a pu se soustraire à cette violence. XXVIII. Le droit de faire déclarer invalide un mariage dans lequel il se trouve erreur ou pour lequel on a arraché de force le consentement , n'appartient qu'à la personne

A N G L E T T E R R E.

LONDRES (le 10 Avril.) Le 1, dans un grand conseil tenu à la cour, en présence du Roi, Sa Majesté s'expliqua définitivement, sur la formation d'un nouveau ministère. Le lendemain, il y eut cercle à la cour; & S. M. y déclara alors le duc de Portland premier trésorier & ministre; le vicomte de Stormont président du conseil; M^r. Fox secrétaire d'état pour les affaires étrangères; le lord North secrétaire d'état, aiant le détail des affaires intérieures, le lord Jean Cavendish chancelier de l'échiquier; le lord Keppel premier commissaire de l'amirauté, & le comte de Carlisle garde du sceau privé. Ces sept personnes composeront le cabinet, aiant la régie des affaires générales. Les autres charges & emplois seront remplis par des personnes du même parti. M^r. Fox a annoncé à tous les ministres étrangers sa nomination à la secrétairerie d'état, pour les affaires étrangères, & qu'il les recevrait tous les jeudis, afin de s'entretenir sur les affaires dont ils seroient chargés de la part de leurs cours. Les nouveaux ministres ont entamé les affaires de leurs départemens respectifs avec beaucoup d'ardeur & d'activité. Le public est très-partagé sur le choix & les talens des personnes qui composent le nouveau ministère: les uns les désapprouvent; mais les autres en font de grands éloges, en déclarant qu'ils

L'Empereur a érigé un nouvel évêché à Budweis, & l'a conféré au comte de Shaffgotsch, chanoine d'Olmütz.

PASSAU (*le 30 Mars.*) Ernest-Joseph comte de Firmian, cardinal-prêtre de l'Eglise romaine, prince-évêque de cette ville, grand croix de l'Ordre de St. Etienne de Hongrie, est mort le 15 de ce mois, dans la 75^e. année de son âge, étant né le 22 Septembre 1708. Il avoit été sacré évêque de Seckau le 13 Février 1739, évêque de Passau le 1 Septembre 1763, & élevé à la Pourpre le 14 Décembre 1772. Depuis la mort de ce prélat, le diocèse de Passau est menacé d'un démembrement & de divers changemens que le chapitre se propose, dit-on, de prévenir, en choisissant pour évêque un Prince d'une grande Maison, qui n'a encore que 12 ans.

GEAL dans le Voigtland (*le 27 Mars.*) Il est singulier que les tremblemens de terre, qui ont ravagé Messine & la Calabre, se soient fait ressentir, presqu'en même tems, dans nos montagnes, tandis que le reste de l'Allemagne, ne s'en est point aperçu: les chocs y ont été quelquefois si violens, qu'il s'en est peu fallu, qu'ils n'aient renversé les bois-de-lits dans les cabanes de quelques païsans; toutes ces secousses étoient accompagnées d'un fracas, qu'ils prirent d'abord pour des coups de tonnerre.

Juges Ashurst & Hotham : mais , comme par quelque mal-entendu la patente pour cet effet n'avoit pas encore été expédiée , le Roi devra garder lui-même le grand-sceau jusqu'à demain. L'on continue de parler de la démission du duc de Richmond , grand-maître de l'artillerie , ainsi que de celle de quelques autres seigneurs , notamment du comte d'Effingham , caissier de la maison du Roi ; de mylord de Ferrars , capitaine des gentilshommes pensionnés &c. L'on croit aussi , que le marquis de Carmarthen ne se rendra point à Versailles , en qualité d'ambassadeur du Roi , & que ce poste sera rempli par le comte Fitz-William.

Le général Elliot , gouverneur de Gibraltar , a rompu , à cause de la peste qui regne sur les côtes de Barbarie , tout commerce avec les Maures qui approvisionnoient ci-devant cette forteresse ; & en conséquence il demande des vivres au ministère , dans une lettre qu'il lui a fait remettre mardi dernier.

Voici ce qu'on écrit de Dublin : on vole , on tue , dans cette ville tout autant qu'à Londres : à peine se passe-t-il un jour que dans la ville & ses environs quelqu'un ne soit attaqué & dévalisé : nos prisons regorgent de malfaiteurs. Samedi dernier , entre sept & huit heures du soir , M^r. le général Home a été terrassé & volé à l'entrée de sa propre maison : outre les contusions qu'il

travailleront à profiter de la paix pour avancer l'honneur de la couronne, & les intérêts essentiels de la nation &c.

Les places, que plusieurs de ces membres de la nouvelle administration occupoient dans les communes, ont déjà été déclarées vacantes; & les deux secrétaires d'état, mylord North & M^r. Fox ont été ré-élus, l'un pour Banbury, l'autre pour Westminster. Comme Banbury est un bourg de famille, la ré-élection du premier étoit très-naturelle; mais celle du second, qui a eu lieu hier, paroît-
soit devoir rencontrer plus de difficultés: cependant, n'ayant pas eu de compétiteur, il n'a point trouvé d'opposition. La ré-élection de mylord North semble détruire le bruit, qu'il sera créé une nouvelle pairie en sa faveur, afin qu'un des secrétaires-d'état ait, suivant l'usage, séance dans la chambre des pairs. L'on dit, que le colonel North, son fils aîné, fera sous lui les fonctions de sous-secrétaire-d'état, comme M^r. Andrew St. John les fera sous M^r. Fox; que Mrs. Richard Burke & Sheridan feront secrétaires de la trésorerie; & le colonel Fitzpatrick, secrétaire de la guerre à la place de Sir George Yonge. Hier à midi le chancelier lord Thurlow, en conséquence d'une lettre qu'il avoit reçue la veille au soir, se rendit près du Roi & remit entre ses mains le grand-sceau du royaume: il sera tenu en commission par mylord Loughborough, président de la cour des Playdoiers - communs, & par les chefs-juges

1. Mai 1783.

67

vince, qui paioit 11 pour 100 de tous les fraix publics de l'union, n'en paiera maintenant plus que 8. Reste à favoir comment seront répartis, entre les 6 autres provinces, les 3 pour 100 dont on décharge celle-ci; ou si, comme on l'assure, la seule province de Hollande en supportera le fardeau.

F R A N C E.

PARIS (le 15 Avril.) M^r. Dormesson, intendant des finances, neveu de M^r. le second président à mortier & gendre de M^r. Pelletier de Morfontaine, intendant de Soissons, a reçu, samedi, 29 du mois dernier, des mains du Roi, le porte-feuille de M^r. Joly de Fleury, contrôleur-général des finances. Le 31, il prêta serment entre les mains du Roi pour sa nouvelle place. — Un arrêt du conseil d'état du Roi, daté du 5 Avril, 1783, qui ordonne l'ouverture d'un emprunt, par forme de loterie, remboursable en huit années.

Le gouvernement a résolu de mettre le port de Cherbourg en état de recevoir des vaisseaux de ligne : mais, avant d'entamer ce grand ouvrage, l'on s'occupera de former une rade, où les vaisseaux puissent trouver un asyle; & déjà l'on amasse les matériaux, l'on prépare les caisses &c, qui doivent servir à former les jettées & à élever les forts. Voulant que rien ne puisse retarder ces travaux, l'administration leur affecte 36 millions de livres, qui ne pourront être détournés *

a reçues (a), il a eu en tombant l'épaule disloquée. La garde aiant immédiatement donné l'alarme, les voleurs ont été arrêtés, & l'un d'eux avoit la montre du général dans sa poche. On a trouvé que ce sont les matelots d'un sloop qui mouille à Leith.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 15 Avril.) L'expres chargé des instructions finales des Etats-généraux pour leurs plénipotentiaires à Paris, relativement aux négociations de paix avec l'Angleterre, a été expédié la nuit du 8 de ce mois. Ces instructions sont conformes au préavis de la province de Hollande, qui a été envoyé provisionnellement à nos ministres, parce que les avis des provinces de Zeelande, d'Utrecht & de Groningue sur la pacification, n'ont pas encore été portés à l'assemblée de L. H. P. Le 10 au matin, il est arrivé ici un expres de Paris avec des dépêches sur le contenu desquelles on garde le secret : mais il est probable que les négociations se termineront dans peu de semaines, le cabinet britannique étant enfin arrangé & en état de prendre une résolution définitive.

L'affaire, concernant la diminution de la cote-part de la Frise, est terminée : cette province

(a) Nouvelle preuve de l'excellente constitution angloise, & sur-tout de l'excellente police. 1 Avril p. 548.

au canon, des mortiers, plateformes, &c. à une lieue des forts. Faire tous ces transports à force de bras d'hommes, préparer gabions, fascines, & autres ouvrages, & tirer au bout de 48 heures, ce n'est pas perdre de tems."

"Le 1 Septembre je fis rembarquer les équipages des vaisseaux. Le 2 l'escadre angloise parut. Le 3 j'appareillai pour l'aller chercher : elle évita le combat tant qu'elle put : enfin à 2 heures le combat commença. Tous mes vaisseaux ont pu approcher ; & il n'y en a eu que trois, qui se soient réellement battus à portée. Aussi ils ont été écrasés. Le Héros a perdu son grand-mât, le petit-mât de hune, le perroquet de fougue, & 100 hommes, dont 50 morts sur la place ou de leurs blessures, ou qui seront estropiés. L'Illustre, commandé par Mr. de Bruyeres-Chalabre, a partagé tous mes périls, ne m'a point quitté, & s'est fort distingué. On ne peut mieux se conduire qu'il l'a fait : si tous eussent fait de même, nous étions maîtres de l'Inde à jamais. Je suis revenu ici à force de travail : je me suis réparé. Dieu nous fasse joindre avec Mr. de Bussy : si la réunion des deux divisions peut s'effectuer avec mon escadre, nous pourrions enlever de grandes choses ; mais d'ici-là il y a de terribles momens à passer. Si je pouvois tout dire, quoique je n'aie pas détruit l'escadre angloise, on m'estimerait comme militaire ; — sur-tout si on savoit, quel courage il a fallu pour rester ici malgré la disette de tout, & les sollicitations & les ruses qu'on a employées pour me faire retourner à l'Isle de France : je ne sais ce qui en arrivera, mais je sais bien que, si j'eusse quitté la côte, tout étoit perdu. — Voici cependant le résultat depuis que je suis dans l'Inde. J'ai été maître de la mer : j'ai rendu quatre combats & pris le fort de l'Inde le plus important. J'ai pris cinq bâtimens appartenans au Roi d'Angleterre, trois à la compagnie, & plus de 60 bâtimens particuliers. J'ai soutenu notre armée : je l'ai raccommodée avec Hyder-Aly : je lui ai fourni & vivres & argent. Tout ce que je desire est de bien faire, de mériter l'estime du Roi, celle des ministres, & du public."

aucun autre usage, & qui à vue d'œil suffiront pour achever l'ouvrage.

M^r. de la Motte-Piquet est arrivé le 31 Mars à Brest avec une partie de l'escadre françoise de Cadix, & y a déposé plus de deux mille malades.

Le contenu des dépêches, reçues par la cour de la part de M^r. le commandeur de Suffren est connu depuis qu'on a rendu public l'extrait suivant de sa lettre.

A Trinquemale le 4 Septembre 1782.

« Après le combat du 12 Avril, Mr. Hughes resta dans Trinquemale jusques au 24 Juin. Pendant ce tems-là je fus à la côte débarquer l'artillerie, faire des vivres & de l'eau, & rassurer notre armée. Sachant les Anglois sortis & au vent entre les secours que j'attendois & moi, je partis le 2 Juillet. Le 6 nous nous battimes; & le combat n'eut pas le succès qu'il devoit avoir, par les mêmes raisons que les autres. — Les Anglois, qui étoient au vent, cessèrent le combat: je ne l'aurois pas cessé, si le Brillant n'eût été demâré de son grand-mât. Je revins à Goudelour: j'y eus une entrevue avec le Nabab Hyder-Aly-Kan, qui me revint jusques au 31. Les Anglois étoient partis le 18 de Negapatnam: ils avoient fait le crochet, pour gagner Madras sans être vus. Je partis le 1 Août: je fus joint par la division de Mr. d'Aymar le 21 au soir sur Batacalo: il m'apportoit un bataillon de l'Isle de France, qui fournissoit des garnisons à l'Illustre & au St. Michel: le 23 je fis route pour Trinquemale: j'y arrivois le 25 au soir. Le débarquement se fit le 26 à 3 heures. On ouvrit la tranchée le 27, & on commença des batteries à portée de fusil de la place. Le 29 au soir, les batteries tirèrent; & le 30 Trinquemale capitula. Le 31 le fort Oostenbourg accéda à la capitulation. Le 29 nous avions perdu 20 hommes, parce que nos batteries étoient à portée de la mousqueterie de la place & faites légèrement: je débarquai

„ à distribuer le N^o. 36 de 1782 & le N^o.
 „ 6 de cette année, c'est que tous deux ont
 „ été arrêtés lorsqu'ils alloient paroître. Ils
 „ renfermoient, l'un un article sur le volume
 „ de jurisprudence de l'Encyclopédie nouvel-
 „ le; l'autre un article sur le volume de lit-
 „ térature. Je ne connoissois point la défense
 „ qui avoit été notifiée à MM. les cen-
 „ seurs, d'approuver jusqu'à nouvelle ordre
 „ aucun article relatif à la nouvelle Ency-
 „ clopédie. En conséquence, suivant ma pro-
 „ messe, j'avois travaillé avec soin quelques
 „ articles sur cet important ouvrage. Mes
 „ souscripteurs voudront bien me tenir quitte
 „ d'une promesse qu'il n'a pas tenu à moi
 „ de remplir, & excuser la lenteur que cet
 „ événement inattendu nécessite dans la dis-
 „ tribution de ces Numéros. „

On écrit de Tulle en Limosin, qu'il est ar-
 rivé au château de Montaignac, situé à 3
 lieues de la ville, un événement aussi fâ-
 cheux qu'étonnant dans ses effets. Le 7 du
 mois dernier, à 11 heures du matin, il sur-
 vint une pluie très-abondante; un vent im-
 pétueux s'éleva en même tems, & fut suivi
 d'un seul, mais effroyable coup de tonnerre. Le
 château, dont l'étendue est considérable, fut
 frappé de la foudre dans presque toutes ses
 parties. Le tonnerre en parcourut tous les ap-
 partemens, brisa plusieurs poutres, renversa
 les meubles, enfonça les planchers, tandis
 que la violence de l'ouragan enlevait les
 toits d'une grosse tour, d'une tour plus petite
 & d'un grand corps-de-logis. Les murailles
 de cet ancien bâtiment, remarquables par
 leur solidité & par une épaisseur de 8 à 9
 pieds, ont été renversées dans quelques par-
 ties, & d'autres ont perdu leur à-plomb. Un
 côté d'une grande tour carrée s'est écroulé,

20 *Journal hist. & litt.*

Cette courte relation nous instruit beaucoup mieux des affaires de l'Inde que tout ce que nous pourrions ajouter d'après d'autres lettres particulières. Nous nous contenterons de dire, que dans le combat du 6 Juillet, M^r. de Suffren perdit 178 hommes, & qu'il eut 655 blessés. Un corps de troupes de la compagnie hollandoise des Indes d'environ 160 hommes prit part à l'attaque de Trinquemale. Les Anglois qui occupoient ce fort au nombre de 400 hommes, avoient avec eux 5 ou 6 cents Cipayes, qui s'engagerent à notre service après la prise de Trinquemale. Après le combat du 3 Septembre, l'Orient de 74 canons, qui n'avoit point souffert dans l'action, toucha en rentrant dans la baie & fut fort endommagé. Il ne fera pas inutile de remarquer, que toutes les lettres de l'Isle de France ne parlent qu'avec indignation des officiers démontés, que personne de cette colonie n'a voulu voir : l'on dit, qu'ils sont arrivés à Cadix : le même accueil les attend dans leur patrie. Outre M^r. Bouvet, qui a demandé lui-même à se retirer, sa tête n'étant plus propre à commander, ces capitaines sont Mrs. de Forbin & de Cillars, démontés après le combat du 6 Juillet, Tromelin & la Pallière après celui du 3 Septembre.

Ce que nous avons dit conjecturalement sur la défense faite aux journalistes de parler de la *nouvelle Encyclopedie*, est pleinement confirmé par l'avis suivant que M^r. l'abbé Royou vient d'insérer dans le journal de *Moniteur*. " Si j'ai tant tardé

chauffée, qui s'est formée par l'éboulement, est à peu près de 150 toises de longueur sur 80 de largeur; l'étang qui s'est fait, est de plus de 400 toises de longueur, & sa profondeur d'environ 100 pieds, autant qu'on peut en juger par la hauteur des arbres, qui y étoient & qu'on n'apperçoit plus. L'eau sort actuellement par un passage, qu'elle s'est creusé sur la chauffée, d'environ 20 pieds de largeur; & la quantité n'en est pas plus considérable que la source n'en fournissoit ordinairement.

Tandis que M^r. Torcia prouve amplement que les annales de l'Europe n'offrent point de catastrophe comparable à celle dont l'Italie vient d'être frappée, on voit circuler l'inscription d'une médaille qui rappelle le souvenir du tremblement de terre de 1693 dont elle rend les dégâts avec des exagérations réfutées par des effets sensibles (a). L'exergue porte ce passage de St. Luc: *Illi supra quos cecidit turris in Siloë, putatis quia debitores fuerint præter omnes* (b)?
Quelques

(a) A peine la tour de la cathédrale de Messine, quoique détachée de l'église, fut-elle ébranlée. Un peu inclinée par la première secousse, elle fut parfaitement redressée par celle qui survint huit jours après. Dans celle du 5 Février dernier, il n'en resta pas une pierre sur l'autre. Le tremblement de 1638 dont nous avons parlé (1 Avril p. 535) a été bien plus terrible que celui de 1693.

(b) Voltaire prétendoit que si la Providence punissoit les hommes, elle devoit toujours frapper les plus coupables. Fausseté de cette assertion amplement démontrée dans la *Dissertation sur les tremblemens de terre* (citée dans le dern. Journ.) p. 224 & suiv.

& cette même tour s'est ouverte dans un de ses angles depuis le sommet jusqu'à la base; enfin, ce château ne présente plus qu'un monceau de ruines. La marquise de Gain-Montaignac, ses belles-sœurs, la baronne de Foufac, sa fille & son gendre, qui habitoient le château, & qui étoient alors dispersés dans différens appartemens, se sont trouvés enveloppés de fumée & de vapeurs sulphurées, sans éprouver aucun fâcheux accident. Il n'y a eu que l'aumônier du château & trois domestiques qui aient été légèrement blessés.

Extrait d'une lettre d'Ardes en Auvergne du 12 Mars.

« Le 9 de ce mois, sur le 9 heures du matin, il s'écroula, on ne fait par quelle cause, une partie d'une montagne prodigieusement élevée. L'éboulement fut si considérable, qu'il arrêta depuis sa chute jusqu'au lendemain 10 à 5 heures du matin, la rivière d'Ardes assez abondante d'eau, sans en laisser sortir la moindre goutte. Sur la colline, où s'est écroulé ce terrain, étoit malheureusement situé un moulin, composé de deux bâtimens, qui ont été engloutis jusqu'à n'en pouvoir découvrir le moindre vestige. Un domestique du moulin, se trouvant dans ce moment sur le terrain qui s'ébouloit, & s'apercevant du danger, se sauva en fuyant. Un autre particulier n'a pas été aussi heureux que lui: plus éloigné du terrain ferme, il faisoit tous ses efforts pour l'atteindre; mais il n'en eut pas le tems; il fut enseveli sous les ruines de l'éboulement. La meuniere a éprouvé le même sort, pour avoir voulu faire fortir des bestiaux, qui étoient dans l'écurie, où elle a été écrasée. Un enfant de 5 à 6 ans auroit encore couru danger de périr, sans le secours d'un païsan, qui, quoiqu'à l'abri du danger, alla le chercher & le sauva. Ce trait d'humanité fait d'autant plus d'honneur à ce païsan, que l'enfant lui étoit étranger. La hauteur du rocher écroulé étoit d'environ 400 toises; la

qu'un frere de la premiere, & un neveu de l'autre. Bagnara avec toutes ses delicieuses campagnes a été totalement détruite, ainsi que les autres terres le long de la côte jusqu'à Reggio. Sur le sommet des Appennins la Chartreuse de St. Stephano, consacrée par St. Bruno lui-même est détruite en partie. Le sanctuaire principal des Dominicains à Soriano a été ruiné par les fondemens, ainsi que la Madona della Lettera si célèbre à Messine.

« Le rocher de Sylla, si fameux par les descriptions d'Homere & de Virgile, s'est fendu en deux endroits & le château qui y étoit bâti, est à moitié écroulé. Le prince, vieillard de 80 ans, ne se croiant pas en sûreté dans son donjon, ni dans le reste de sa terre, s'étoit réfugié dans sa chaloupe, croiant éviter les secousses en allant loin en mer; mais un gonflement extraordinaire des flots vint à s'élever à la seconde secousse de la nuit, & engloutit lui & sa cassette, ainsi que 2700 de ses vaisseaux qui le suivoient dans leurs frêles barques (a). La princesse de Cira-
race

(a) Avec le prince périt l'abbé Ruffo, son frere naturel. Le cadavre de cet infortuné fut rejeté depuis par la mer: la tête en étoit arrachée. Le vieux médecin Bary a péri de même dans les flots: mais son neveu, prêtre, frere du mathématicien Rocco & de Mariuno, élève du célèbre graveur toscan Bartolozzi, ainsi que quelques autres individus, se sont sauvés à la nage. La femme de Joseph Messina a été sauvée, on pourroit dire par un moyen miraculeux. La felouque, dans laquelle elle étoit avec toute sa famille, excepté son mari alors absent, flotait au gré des vagues. Cette femme, dont la frayeur avoit égaré le sentiment, étoit sur le bord de la felouque près du rivage: les branches d'un térébinthe, que le vent abaissoit, la frappèrent au front: elle tendit les bras & les saisit par un mouvement naturel: sa fille saisit ses jupes; l'arbre s'étant relevé, elles se trouverent

ques favans doutent de l'authenticité de cette médaille, dont il est assez singulier qu'il n'y ait, à ce que l'on dit, qu'un exemplaire, entre les mains d'un citoyen de Milan, & qu'on ne la connoisse pas à Naples ni en Sicile. Quoiqu'il en soit, voici la suite de la relation de M^r. Torcia. Le narrateur entre actuellement dans les détails, ainsi qu'on l'a vu dans notre dernier ordinaire.

« Nous commencerons par Messine, puisque les premières nouvelles de ce terrible fléau nous sont venues de-là. Il y a plus d'un siècle que cette ville aussi fameuse dans l'histoire, qu'elle est heureuse par sa position, est devenue l'objet & la victime des calamités publiques. La guerre commença sa ruine vers la fin du siècle dernier. La peste la dépeupla presque entièrement en 1743; & le dernier tremblement de terre l'a presque réduite à un tas de ruines. Cette belle façade de palais qui bordoit le rivage de la mer est renversée de fond en comble; & le village de la tour du Phare, ou l'ancien Pelorus n'offre plus qu'un monceau de décombres. »

« Les désastres ont été plus considérables & plus meurtriers en Calabre. A commencer de la côte occidentale de l'isthme, voici les noms des villes & villages qui ont été endommagés ou renversés. Pizzo, Monteleone, Bujona, autrefois Vibo, Tropea & tous les villages d'alentour, Mileto, Palmi, Seminara, Oppido & autres endroits dans le territoire de Mamertino. »

« Par-tout où les habitans étoient manufacturiers, ils ont presque tous été ensevelis sous les ruines avec leurs ateliers; par-tout où ils étoient agricoles, ils ont presque tous échappé à ce terrible fléau. Le philosophe Zaffotti de Palmy, élève de Genovesi n'a été tiré qu'avec beaucoup de peine des décombres de sa maison. Des familles des favans Grimaldi & Malherbe, il n'est échappé

1. Mai 1783.

77

tous ceux qui avoient le bonheur de l'approcher, cette princesse, l'ornement de l'Italie ne méritoit pas d'éprouver le triste sort de tant . . . (nous supprimons ici des injures très-déplacées contre les seigneurs du pays à raison des droits féodaux. L'impolitesse philosophique gagne toutes les nations). »

La suite l'ordinaire prochain.

M O R T S.

Son Exc. Erneste-Guidon de Harrach de Rohrau, comte du Saint-Empire romain, grand-écuyer héréditaire, conseiller intime & chanbellan de S. M. I. R. A, est mort à Vienne le 23 Mars, dans la 60^e. année de son âge.

Son Exc. Marie-Charlotte comtesse de Seilern, née comtesse de Solms-Sonnenwalde, dame de la Croix-étoilée, épouse de S. E. M^r. le premier président de la cour de justice, est morte à Vienne le 27 Mars, âgée de 58 ans.

Jean-François van Hech, abbé de Berne, Ordre de Prémontré, respectable par ses vertus

sans se faire du mal. Le cocher, que la chasse avoit amené dans les champs, & qui avoit renoncé au dîner de la ville, fut spectateur de cet horrible désastre: collé contre un arbre, prêt à être englouti dans un gouffre, qui s'ouvroit à peu de distance, de quelque côté qu'il tournât ses yeux, il voioit les élémens conjurés, les montagnes s'abaisser, les plaines se déchirer, & les villes se convertir en tourbillons de feu & de poussière.

face née Grimaldi a été ensevelie avec presque tout son monde sous le toit de sa maison dans une de ses belles terres appelée Casalnuovo (a); aimée de tout Naples & de

trouverent à terre toutes deux au moment où la chaloupe chavira, & que le reste de sa famille fut englouti. L'orage a fait autant de mal que le tremblement de terre, principalement à Torre-di-Faro, du côté opposé; & malheureusement il a fait périr un grand nombre de matelots, aussi habiles, aussi courageux que ceux de Scylla. On a eu la précaution dans les deux endroits ainsi qu'à Messine, d'y brûler les cadavres.

(a) Petite ville bâtie régulièrement au commencement de ce siècle dans un terrain au bas des montagnes, fertile en oliviers & en vignobles. L'intention de la princesse étoit de passer le carême à Gioja sur le bord de la mer en une maison à plusieurs étages: cette maison n'est pas tombée, tandis que celle de Casalnuovo à un seul étage, construite exprès à cause des effets des tremblemens de terre, a été engloutie avec presque toutes les autres habitations & la moitié des habitans, qui étoient au nombre de 5 ou 6 mille. La princesse ne faisoit que de se lever & n'avoit mis qu'un bas, lorsque l'horrible secousse renversa sa maison. Son cadavre, qui étoit bien avant sous les ruines, n'a été déterré qu'au bout de trois jours: il n'avoit pas des meurtrissures fort considérables; & par l'écume, dont on a trouvé ses lèvres couvertes, on a lieu de conjecturer, que le défaut absolu d'alimens a été la cause dernière de sa mort, & que peut-être on l'auroit sauvée, s'il n'y avoit pas eu une impossibilité absolue de lui porter de prompts secours. L'abbé Celestin Amendola, qui étoit venu dîner avec elle, n'a pas encore été déterré. Deux palfreniers & la fille de sa femme de chambre ont été tirés des décombres. Le cuisinier est descendu avec sa loge de bois, où il se trouvoit lors de la première secousse,

sans

L'abbé Antoine Topp, autrefois Jésuite, curé de St. Gangulphe à Treves, connu par plusieurs ouvrages (a), & sur-tout par de bonnes traductions allemandes (b), est mort à

charité, de zèle, de désintéressement, qui font à l'abri de tout appréhension pour l'avenir, & ne songent point à laisser d'héritage à leurs parens, soient excellemment propres aux fonctions pastorales. C'est sans doute cette considération, qui durant plusieurs siècles, a fait choisir les évêques dans les monastères. En vain, dit-on, que c'étoit des siècles d'ignorance, où parmi le clergé séculier on ne trouvoit point des sujets capables ou dignes de l'épiscopat. Cela prouve au moins que la science & la vertu se conservent plus aisément & se nourrissent mieux dans la retraite & le silence des monastères, puisqu'elles y ont persévéré, tandis que l'ignorance & le vice couvroient la face de la terre. Du reste, ce n'est point dans les siècles d'ignorance que l'usage d'employer les religieux au service des églises a été établi. On lit dans la vie de St. Eusebe de Vercell, qu'il introduisit en Occident cette coutume que l'Orient avoit depuis longtems adoptée: *Primus in Occidentis partibus in eadem ecclesia eosdem monachos instituit esse quos clericos, ut esset in ipsis viris & contemptus rerum & accusatio levitarum.* Voyez l'article *Jonadab* dans le *nouv. Dict.*

(a) Un *Sermon sur les mauvais livres*, plein de vues grandes & fortes, dont on a fait plusieurs éditions. — Deux discours *sur le jubilé*. — Plusieurs piéces de vers latins & allemands &c.

(b) Traduction de l'*Avertissement du clergé de France de 1775*; du petit traité de Mr. de Vouglans *Motifs de ma foi en Jesus-Christ*; des *Discours sur divers sujets de religion & de morale*; de l'*Eloge funebre de Mr. Claude Leger* (15 Mars 1783. p. 436) &c. &c.

rus religieuses & sociales, est mort à Vilvorde (a), à l'âge de 85 ans, le 23 Mars. Il avoit pendant 28 ans signalé son zèle dans les fonctions pastorales, par un attachement tendre & constant au bien de ses ouailles. (b)

(a) L'abbaye de Berne, Ordre de Prémontré à Vilvorde a été fondée près de Heusden sur la Meuse en 1134. Les religieux se retirèrent à Bois-le-duc lorsque pendant les troubles des Pays-bas, leur monastère fut renversé; mais cette ville étant aussi tombée entre les mains des Hollandois, ils se retirèrent à Bern-Hefe; ils furent encore contraints d'en sortir & s'établirent à Vilvorde, où ils vivent en petit nombre (ils y sont actuellement à trois; il y en a deux à Grimberg, où ils font leur noviciat & leur étude de théologie) & fort librement avec leur abbé, de quelques biens qu'ils ont dans le voisinage; les Etats-généraux ayant confisqués dès 1648 tout ce qu'ils possédoient sur les terres de la république; les autres religieux sont dans les cures de la maierie de Bois-le-Duc.

L'abbé de Berne est enterré dans l'église de Grimberg où est la sépulture des abbés de Berne. Ils sont 15 religieux: 10 curés & 5 résidens en Brabant. Le gouvernement leur fait espérer que le choix d'un nouvel abbé ne tardera pas.

(b) Un des grands services que l'Ordre des Prémontrés rend à l'Eglise depuis plusieurs siècles, c'est l'administration sage & éclairée d'une multitude de cures; mais dans le tems où nous sommes, où le zèle & les vertus pastorales déchoient avec tout le reste, ce service est d'un prix tout à fait particulier & mérite de la part d'un gouvernement chrétien tous les genres d'attentions. Il est naturel que des hommes qui ont pris dans le sein de la vie religieuse les grands principes de charité